



## Partie générale

# Informations globales et communes aux opérateurs d'accueil

Programme de Coordination Locale pour l'Enfance  
du secteur Accueil Temps Libre ramillois

2022-2027

Echevin : Monsieur Michaël DOMBRET

Coordinatrice ATL : Madame Anne-Françoise LHONNAY

# Sommaire

|                                                                                         |          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Préface .....                                                                           | 5        |
| <b>Partie générale, informations globales et communes aux opérateurs d'accueil.....</b> | <b>6</b> |
| Introduction .....                                                                      | 6        |
| Historique .....                                                                        | 6        |
| Contexte .....                                                                          | 8        |
| Terminologie.....                                                                       | 8        |
| Méthodologie .....                                                                      | 10       |
| 1.    Etat des lieux .....                                                              | 11       |
| 1.1. Informations sur la commune .....                                                  | 12       |
| Situation géographique.....                                                             | 12       |
| Population.....                                                                         | 14       |
| Milieux d'accueil 0-3 ans.....                                                          | 14       |
| Politique ATL.....                                                                      | 17       |
| Centres scolaires .....                                                                 | 18       |
| Déplacements du public cible .....                                                      | 18       |
| 1.2. Opérateurs d'accueil identifiés (liste alphabétique)                               | 20       |
| 1.3. Extrascolaire .....                                                                | 23       |
| 1.4. Activités ATL.....                                                                 | 31       |
| 1.5. Visuel des activités ATL .....                                                     | 35       |
| 1.6. Que manque -t-il par rapport à d'autres communes ?                                 | 37       |
| 2.    Modalités de collaboration.....                                                   | 39       |
| 3.    Modalités d'information.....                                                      | 42       |
| 4.    Modalités de répartition des moyens communaux...                                  | 45       |

|                                                                           |                                                                                                                                       |           |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 5.                                                                        | Effets positifs sur l'évolution du secteur ATL.....                                                                                   | 48        |
| 6.                                                                        | Analyse des besoins .....                                                                                                             | 50        |
| 6.1                                                                       | Partenaires consultés et méthodologies associées .....                                                                                | 50        |
|                                                                           | Questionnaire « Enfant » .....                                                                                                        | 54        |
|                                                                           | Questionnaire « Parent » .....                                                                                                        | 54        |
|                                                                           | Questionnaire « Professionnel » .....                                                                                                 | 55        |
| 6.2.                                                                      | Synthèse des besoins relevés en fonction des<br>partenaires .....                                                                     | 56        |
|                                                                           | Besoins identifiés par les <b>enfants</b> .....                                                                                       | 56        |
|                                                                           | Besoins identifiés par les <b>familles</b> .....                                                                                      | 56        |
|                                                                           | Besoins identifiés par les <b>professionnels</b> .....                                                                                | 59        |
| 7.                                                                        | Actions du programme CLE 2022-2027 .....                                                                                              | 60        |
|                                                                           | Note de minorité .....                                                                                                                | 65        |
|                                                                           | Motif des refus .....                                                                                                                 | 65        |
|                                                                           | Remerciements .....                                                                                                                   | 66        |
| <b>Annexes .....</b>                                                      |                                                                                                                                       | <b>67</b> |
|                                                                           | Tableau de synthèse des opérateurs d'accueil dans<br>le cadre du Décret ATL qui sollicitent un agrément<br>et/ou une subvention ..... | 67        |
| <b>Partie annexe 1, Informations propres à<br/>chaque opérateur .....</b> |                                                                                                                                       | <b>67</b> |
|                                                                           | L'extrascolaire communal .....                                                                                                        | 67        |
|                                                                           | Fiche-type de l'opérateur d'accueil .....                                                                                             | 67        |
|                                                                           | Projet d'accueil .....                                                                                                                | 67        |
|                                                                           | Règlement d'ordre intérieur .....                                                                                                     | 67        |
|                                                                           | Tableau de formation .....                                                                                                            | 67        |
|                                                                           | Reconnaissance / agrément / autorisation .....                                                                                        | 67        |

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| L'extrascolaire libre .....                    | 67 |
| Fiche-type de l'opérateur d'accueil.....       | 67 |
| Projet d'accueil.....                          | 67 |
| Règlement d'ordre intérieur .....              | 67 |
| Tableau de formation .....                     | 67 |
| Reconnaissance / agrément / autorisation ..... | 67 |

## **Partie annexe 2, Informations relatives à l'élaboration du programme CLE ..... 67**

|                                                                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Contenus de l'état des lieux (document Ethic) .....                                                            | 67 |
| Informations brutes sur la commune (annexe 2).....                                                             | 67 |
| Informations brutes sur la coordination ATL (annexe 2) .....                                                   | 67 |
| Informations brutes sur l'extrascolaire (annexe 2) .....                                                       | 67 |
| Liste des associations ATL .....                                                                               | 67 |
| Contenus de l'analyse des besoins .....                                                                        | 67 |
| Présentation des résultats de l'analyse des besoins ainsi que des questionnaires.....                          | 67 |
| Avis et besoins des enfants .....                                                                              | 68 |
| Avis et besoins des parents.....                                                                               | 68 |
| Avis et besoins des professionnels.....                                                                        | 68 |
| Procès-verbaux de la CCA ayant participé à l'élaboration du programme CLE.....                                 | 68 |
| 2021.09.09 PV CCA & annexes – choix et méthodologie pour l'état des lieux et de l'analyse des besoins .....    | 68 |
| 2021.12.09 et 16 PV CCA & annexes – présentation des résultats de l'état des lieux et analyse des besoins..... | 68 |
| 2022.05.12 PV CCA & annexes – priorisation des actions du CLE                                                  | 68 |

|                                                                                 |    |
|---------------------------------------------------------------------------------|----|
| Extrait de délibération du Conseil communal approuvant le<br>programme CLE..... | 68 |
|---------------------------------------------------------------------------------|----|

# Préface

L'adhésion de la commune de Ramillies au Décret Accueil Temps Libre offre l'opportunité de réaliser une photographie actualisée tous les cinq ans du territoire communal des activités proposées dans le cadre de l'ATL avec tous les opérateurs d'accueil récréatifs, culturels, sportifs et plus particulièrement avec l'extrascolaire.

Ce travail se structure autour de plusieurs axes de lecture qui présentent différents aspects des services proposés à la tranche d'âges de 2.5 – 12 ans et / ou de la coordination réalisée du secteur ATL.

D'une part, il y a un **axe descriptif** conformément au canevas de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (One) et de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, composé de données contextuelles quantitatives et qualitatives permettant d'apprécier le territoire dans ses aspects géographiques, institutionnels et humains, et comportant une partie plus détaillée relative à la description des opérateurs extrascolaires qui sollicitent une subvention dans le cadre du Décret ATL. Il s'agit :

- L'accueil extrascolaire communal de Ramillies ;
- L'accueil extrascolaire libre de Huppaye.

D'autre part, il y a un **axe de données dynamiques** qui recueille les besoins et les attentes des publics cibles. De la même manière, la méthodologie de récolte des données se déploie selon trois procédés :

- Une écoute active du personnel en place et des mandataires politiques qui récoltent les besoins des familles.
- Une audition des développements possibles des opérateurs d'accueil et de la qualité d'accueil.
- Une mise en place de recueils <sup>1</sup> « vivants » de données auprès des publics concernés par l'envoi de questionnaires aux enfants, aux familles et aux opérateurs d'accueil, la consultation des familles lors de journée des familles ou encore la récolte des avis par le biais de contacts téléphoniques ou courriels.

Ce travail de récolte et d'analyse a été largement nourri par les échanges et mise en réseau des coordinations ATL par subrégion mais aussi grâce à la plateforme <sup>2</sup> communautaire des coordinations ATL.

---

<sup>1</sup> La crise de la Covid-19 de 2020-2022 n'ayant pas permis de multiplier les rencontres physiques avec les publics cibles.

<sup>2</sup> En Brabant wallon, la plateforme provinciale existe uniquement sur papier.

# Partie générale, informations globales et communes aux opérateurs d'accueil

## Introduction

Au sein de ce chapitre, vous trouverez un ensemble d'éléments qui vous permettront de comprendre les choix opérés au sein du secteur Accueil Temps Libre ramillois. Nous informons les lecteurs d'où nous venons, vers quelle direction nous nous dirigeons avec la Commission Communale de l'Accueil pour une amélioration de la qualité de l'accueil dans les lieux d'accueil ramillois.

## Historique

En décembre 2020, la commune adhère au Décret du 3 juillet 2003 appelé ATL après 17 ans d'hésitation. Elle engage une coordinatrice ATL le 23 octobre qui multiplie les moyens de communication pour expliquer en quoi consiste le secteur et quelles sont les possibilités de développement pour les enfants, leurs familles et les professionnels de l'Enfance.

La période est peu propice aux rencontres physiques puisque nous sommes au cœur de la pandémie de la Covid-19. Les premières démarches sont centrées sur la compréhension en interne du cadre législatif, des objectifs qualitatifs à poursuivre et sur la cartographie des partenaires ATL.

La page est blanche... Tout est faire ! L'équipe administrative et politique est motivée à rattraper leur retard et accepte de remettre en cause leur vision du secteur ATL ainsi que son mode de fonctionnement : -engagement des accueillant-es en CDI, -formation du personnel, -critères de qualité des collaborations lors des vacances scolaires, -diversification des propositions communales ATL, ...

Les chantiers sont multiples et vastes autour de ce nouveau concept pour la commune mais ils fédèrent, avec un engouement certain, des acteurs qui observent que des projets pourraient voir le jour à moyen terme.

La rentrée scolaire 2021-2022 accompagnée de la « journée des familles du 25 septembre » sont le point de départ de la consultation des partenaires du secteur. L'objectif est d'écrire avec la Commission Communale de l'Accueil, les objectifs sur les cinq prochaines années en tenant comptes des besoins des enfants, parents et professionnels.

Parallèlement, la commune s'efforce aux côtés de la coordination ATL d'offrir des conditions de travail optimisées en Accueil Temps Libre. Les accueillant-es

extrascolaires se composaient d'une équipe féminine avec des contrats de travail de remplacement, des contrats à durée déterminée. Au 1<sup>er</sup> septembre 2021, toutes les accueillantes communales se voient offrir un contrat à durée indéterminée à horaires variables.

La formation de ces accueillantes fut le second cheval de bataille de la coordination ATL ! Sans compréhension mutualisée du secteur et de ses différentes dimensions avec lesquelles les accueillant-es composent pour offrir un service de qualité ; sans une lecture commune des besoins des enfants et de ceux des familles qui fréquentent l'extrascolaire pour concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale ou encore pour favoriser la mixité sociale, tout travail est vain. Les formations continues débutent en janvier 2022.

Des réunions d'équipe voient le jour mensuellement pour identifier les points forts et faibles des structures, renforcer les pratiques positives et la mutualisation d'idées ou encore la commande groupée de matériels. Les prémices sont lancées pour créer un sentiment d'équipe et co-construire ensemble les pièces d'un service de qualité.

Un développement des moyens de communication internes et externes est enclenché avec l'analyse des besoins des partenaires du secteur ATL. Un groupe Messenger fermé est ouvert pour faciliter la circulation de l'information à travers les accueillant-es et les administratifs qui accompagnent l'accueil. Une publication structurée est validée pour les activités lors des vacances scolaires.



Ramillies se dote d'une coordinatrice ATL  
lavenir.net

Commission Communale de l'Accueil (CCA) de Ramillies



## Contexte

La page ATL de Ramillies est blanche. C'est une chance et un défi de taille à la fois. Afin que ce travail de cartographie, d'analyse et de proposition d'objectifs soit lisible pour tous les citoyens, il est proposé ci-après un lexique du secteur ATL.

La compréhension, le partage, la reconnaissance par les citoyens des actions communales validées en Commission Communale de l'Accueil (CCA) est l'objectif général de ce travail rédactionnel appelé aussi « programme CLE » pour agir ensemble et viser la qualité !

## Terminologie

Plusieurs terminologies sont employées pour désigner des groupes de personnes, des lieux de travail, des objectifs, ... Ci-après, vous trouverez une définition de ces différents termes propres au Décret Accueil Temps Libre :

- **ATL ou Accueil Temps Libre** concerne les enfants de 2.5 à 12<sup>3</sup> ans. Il regroupe toutes les activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les congés scolaires.
- **Décret ATL** est relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire. Il a été voté le 1<sup>er</sup> juillet 2003 et promulgué par le Gouvernement de la Communauté française le 3 juillet 2003. L'Arrêté d'application a été approuvé par le Gouvernement le 17 décembre 2003. Le Décret initial a été modifié par un Décret du 26 mars 2009.

Le Décret ATL vise à intégrer les structures d'accueil d'une manière coordonnée, à développer les structures d'accueil et à favoriser la création de synergies, au bénéfice des parents et des enfants. Il confie au niveau de pouvoir le plus en prise avec la réalité de terrain, à savoir la commune, la mission de coordonner l'offre d'accueil sur son territoire. Les communes constituent le pivot du dispositif.

La commune qui adhère au Décret ATL s'engage à jouer un rôle de coordination, à réunir une commission communale de l'accueil (CCA), à en assurer la présidence, à réaliser un état des lieux et à établir un ou des programmes de coordination locale pour l'enfance (CLE).

- **Convention One – Commune** fixe les droits et obligations de la commune et de l'ONE sur la mise en œuvre de la coordination de l'accueil des enfants

---

<sup>3</sup> Avec la fusion annoncée des Décrets ATL, CdV et EDD, l'âge maximum sera de 15 ans.

durant leur temps libre selon un modèle-type en annexe 2 de l'Arrêté du 14 mai 2009.

- **Coordinateur ATL** est la personne engagée par la commune pour la mise en œuvre du programme CLE et à la dynamisation de la coordination ATL sur le territoire. Il prépare, facilite et évalue avec l'aide de la CCA et de l'Echevin responsable du secteur, les actions ATL pour la tranche d'âge 2.5-12 ans.
- **Axes de coordination** sont définis au sein de la description de fonctions du coordinateur ATL (annexe 3 de l'Arrêté) et au sein du modèle-type du plan d'action / rapport d'activités. Ils sont au nombre de trois : - mise en œuvre de la coordination ; - développement du secteur de l'accueil des enfants ; - accompagnement du développement de la qualité.
- **CCA ou Commission Communale de l'Accueil** désigne un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination. Il est compétent pour analyser tous les problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre.
- **CLE ou programme CLE ou Coordination Locale pour l'Enfance** consiste en un ensemble d'actions existantes et/ou de la création de nouvelles initiatives qu'on se propose d'accomplir dans le but de répondre aux besoins révélés par l'état des lieux. Elles sont coordonnées et concertées entre les parties concernées et appliquées sur un territoire communal.
- **EdL ou Etat des lieux** est une photographie des opérateurs d'accueil identifiés sur un territoire en vue d'élaborer un programme CLE.
- **Opérateurs d'accueil** sont les pouvoirs organisateurs des lieux dans lesquels sont accueillis les enfants. Ils ont l'obligation de se déclarer à l'One et de respecter le code de qualité de l'accueil.
- **Code de qualité** constitue une base de réflexion commune à tous les professionnels de l'enfance afin d'assurer une continuité dans les pratiques d'accueil, la visée d'objectifs communs. Il fixe un cadre pour guider l'action professionnelle de manière à assurer à tous les enfants un accueil de qualité. Il invite à une coordination locale et au développement de synergies entre milieux d'accueil. Il est obligatoire pour toute personne qui accueille des enfants de 0 à 12 ans.
- **Plan d'actions** est un outil de planification annuelle des actions à entreprendre par la CCA pour atteindre les objectifs fixés suite à l'élaboration de l'analyse des besoins lors de l'état des lieux. Il est un outil de gestion pour le coordinateur ATL qui définit les moyens, ressources et détails nécessaires. Concrètement en septembre / octobre, la CCA acte les objectifs

opérationnels de / des CLE afin de les transmettre au plus tard en décembre à l'One.

- **OEJAJ** est l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.

## Méthodologie

La rédaction du programme CLE est le fruit du travail de la coordination ATL communale qui ponctue les étapes intitulées « état des lieux » et « analyse des besoins ». Chaque étape nourrit la suivante et permet d'identifier à terme les objectifs qui sont proposés pour la période 2022-2027.

Les contenus de chaque étape ont été proposés, amendés par la Commission Communale de l'Accueil qui encadre le secteur ATL. Les résultats de ce travail ont été présentés au Conseil communal pour approbation avant l'envoi à l'One.

Le programme CLE définit également les opérateurs d'accueil qui de par leurs caractéristiques et fonctionnalités, permettent d'être subventionnés dans le cadre du Décret ATL. Cette analyse n'est pas incluse ci-joint et se réfère aux critères identifiés par le Décret. Un rappel des critères a été transmis en CCA afin d'informer tous les membres des raisons de subvention uniquement de deux <sup>4</sup> partenaires ATL sur l'ensemble des opérateurs d'accueil.

La partie intitulée « annexe 1 » reprend toutes les descriptions utiles à la compréhension des modalités d'accueil proposées par les opérateurs d'accueil subventionnés dont notamment :

- la composition des équipes ;
- le projet d'accueil ;
- le règlement d'ordre intérieur ;
- le tableau des formations suivies.

Les contenus identifiés dans les questionnaires à l'attention des enfants, parents et professionnels sont essentiellement ceux proposés par l'OEJAJ. Ils ont néanmoins été vus préalablement par la CCA qui a choisi d'ajouter deux thématiques :

- *choix de la diffusion de l'information et*
- *éléments facilitateur des transports doux au sein de la commune.*

Concrètement, il était prévu de multiplier les moments et lieux de rencontre avec les partenaires, les familles et les enfants afin d'obtenir un panel le plus large possible.

---

<sup>4</sup> Il s'agit des accueils extrascolaires d'Huppaye et de Ramillies.

La coordination ATL avait demandé aux directions d'école les dates de réunion de parents afin d'être présente sur site. Elle avait sollicité les comités de parents des écoles qui participent à la CCA pour se réunir et récolter leurs points de vue et diffuser les questionnaires au sein des parents.

Au vu de la crise sanitaire de la Covid-19, les rencontres physiques ont été annulées avec les parents dans le cadre de l'analyse des besoins à l'exception de la journée des familles du 25 septembre.



Les professionnels, quant à eux, ont pu être consultés à travers la CCA, les réunions mensuelles de l'extrascolaire et / ou lors des nombreux échanges suite à la transmission des protocoles de la Covid-19.

Tous <sup>5</sup> les enfants des deux écoles (communale et libre) ont été consultés en classe.

## 1. Etat des lieux

La partie « état des lieux » de ce document concerne une photographie des données qui concernent :

- la description du territoire communal et du contexte d'intervention ;
- la manière dont s'organise l'accueil sur le territoire communal ;
- le recensement et la description des opérateurs professionnels.

Une synthèse (« **en bref** ») se trouve en fin de chaque développement thématique. Cet outil de lecture doit faciliter la mise en perspective des données descriptives avec celles issues de l'analyse des besoins. Il est aussi le socle sur lequel s'appuie le travail d'élaboration des objectifs du programme de Coordination Locale pour l'Enfant proposé à la suite.

<sup>5</sup> Exception faite d'une classe par école, en quarantaine et en activité sportive.

## 1.1. Informations sur la commune

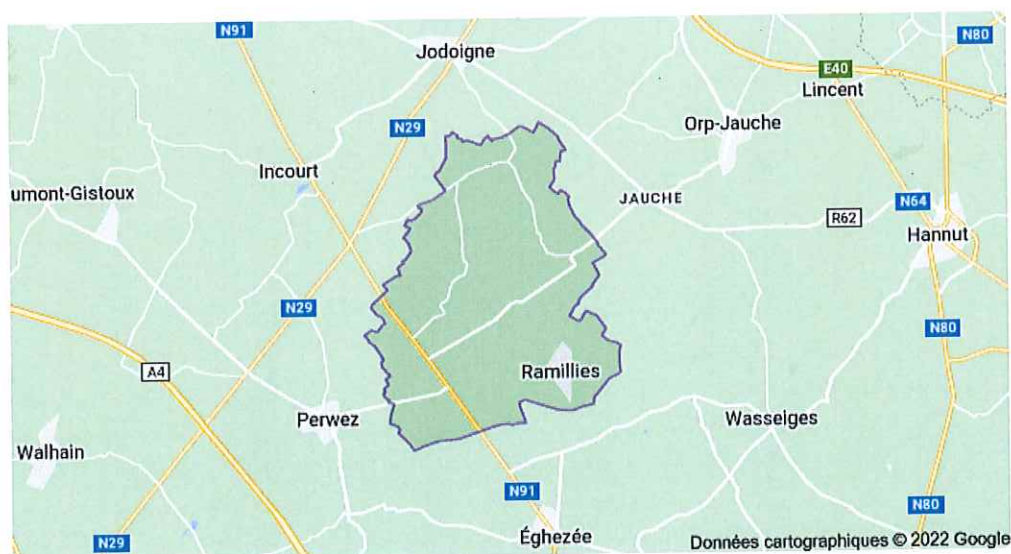
### Situation géographique



Ramillies est située à l'extrême Est du Brabant wallon. La commune a une superficie de 48,68 km<sup>2</sup> et la population totale est de 6597 habitants <sup>6</sup> soit une densité de 134,70 habitants/km<sup>2</sup> <sup>7</sup>.



Elle se compose de plusieurs petites localités (Autre-Église, Gérompont, Bomal, Mont-Saint-André, Grand-Rosière, Huppaye et Ramillies-Offus). Les communes limitrophes sont Eghezée, Jodoigne, Incourt, Orp-Jauche, Perwez.



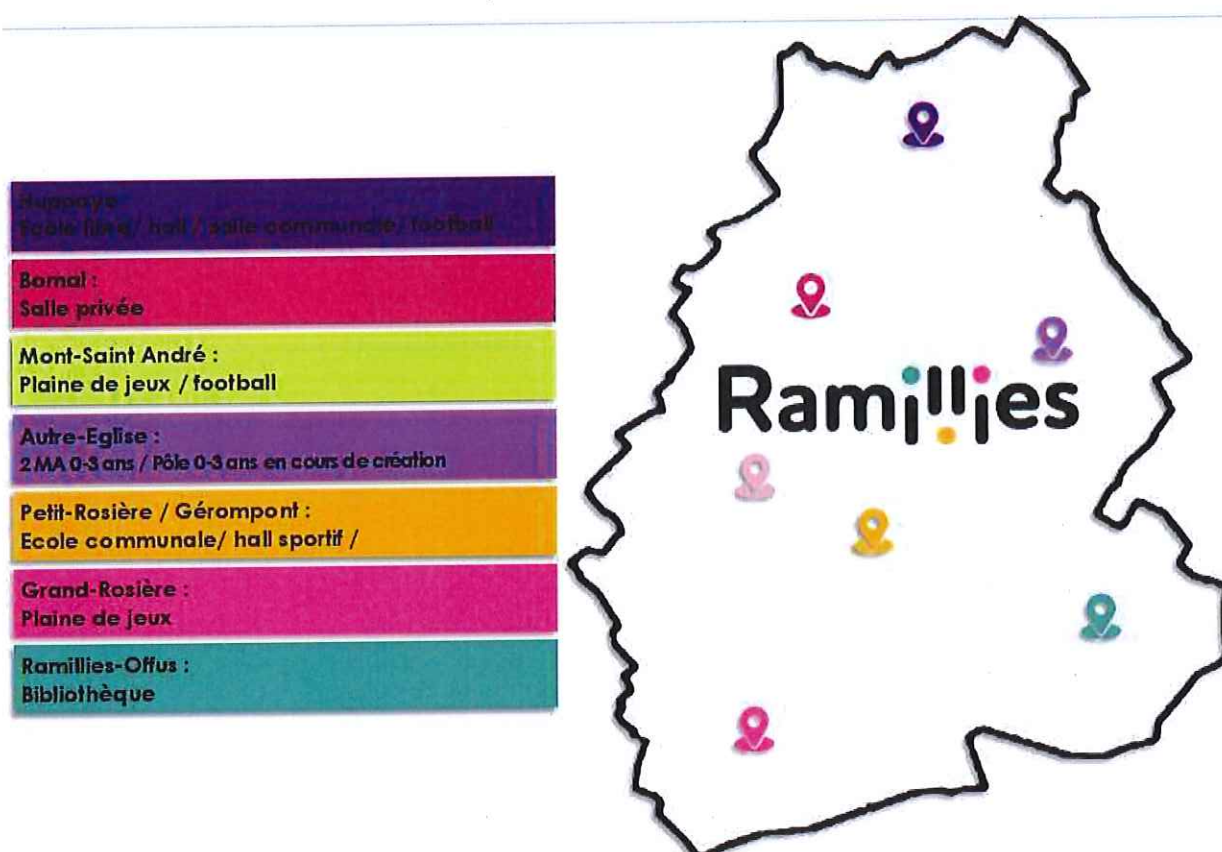
<sup>6</sup> Selon le Moniteur belge.

<sup>7</sup> Chiffres en janvier 2021.

Commune au cœur des campagnes agricoles, Ramillies offre un paysage qualifié « open field ». Elle dispose d'un réseau de Ravel de 17 km reliant les villages entre eux ou reliant la commune à d'autres entités.

Ramillies est aussi localisée entre les autoroutes E40, E42 et E411 et autour de trois axes routiers (chaussée de Namur (N91), chaussée de Charleroi (N29) et chaussée de Hannut (N240)).

Le territoire se compose de plusieurs zones vertes et aires de jeux qui sont ouvertes au public :



La commune possède aussi quatre salles communales mises à disposition par le biais de l'asbl communale « Association Sportive et Culturelle de la Commune de Ramillies » (ASCCR) qui organise les locations et activités présentes au sein de celles-ci :

- A Grand-Rosière
- A Huppaye
- A Ramillies-Offus, La Cure de Ramillies
- A Ramillies-Offus, aux Wayaux

Les salles, la présence d'espaces verts ou d'aires de jeux sur le territoire communal constituent une ressource pour les structures ATL, et plus largement pour la qualité du temps libre des enfants.

Force est de constater grâce au plan ci-avant que les villages restent inégalement desservis, tant pour ce qui concerne le nombre (point de vue quantitatif) que la qualité (point de vue qualitatif) des salles, zones vertes et aires de jeux.

## Population

La population ramilloise se dénombre à 6597 habitants <sup>8</sup>. Le nombre d'enfants âgés entre 3 – 12 ans en date du 1 janvier 2021 est de **726** <sup>9</sup> enfants.



## Milieux d'accueil 0-3 ans

Avec une moyenne de **76.2 naissances** <sup>10</sup> **par an** sur le territoire ramillois, l'offre d'accueil en milieux 0-3 ans est de l'ordre de 28 enfants en 2021 <sup>11</sup> soit **un peu plus 1/3 des naissances**.

L'offre ne comble pas les demandes. Actuellement, 11 enfants attendent une place au sein des milieux d'accueil.

Les milieux d'accueil 0-3 ans qui composent l'offre concernant : une crèche communale, des accueillantes encadrées par l'ISBW, une maison d'enfants et une halte-accueil.

| Milieu d'accueil conventionné -crèche communale |                                                               |                                      |                                             |                                    |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------|
|                                                 | <b>Les P' Têts Poyons</b>                                     |                                      |                                             |                                    |
|                                                 | <b>Ouvert de 07:00 à 18:00</b>                                |                                      |                                             |                                    |
|                                                 | Crèche                                                        | <b>Adresse</b>                       | <b>Fixe</b>                                 | <b>±11 enfants par groupe</b>      |
|                                                 | Tarifs progressifs selon les revenus (subventionné par l'ONE) | Rue de la Place 7,<br>1367 Ramillies | 081717057                                   | <b>21 enfants max dans le lieu</b> |
|                                                 | Encadrement par plus de 2 personnes                           |                                      | <b>Email</b><br>crecheramillies@hotmail.com |                                    |
|                                                 | Groupes par tranches d'âge                                    |                                      |                                             |                                    |

<sup>8</sup> Selon la publication au Moniteur belge.

<sup>9</sup> 391 garçons ajoutés 335 filles âgés entre 3 et 12 ans selon la pyramide des âges du 06 décembre 2021.

<sup>10</sup> Moyenne réalisée sur les cinq dernières (2021 : 80 ; 2020 : 66 ; 2019 :84 ; 2018 :80 ; 2017 : 71)

<sup>11</sup> Chiffres provenant de l'ISBW en date du 24 mai 2022 (109 ½ jours et 2061 jours)



Milieux d'accueil conventionnés -accueillantes de l'ISBW  
(6 accueillantes dont 2 conventionnées et 4 salariées)



**M. K. Du Service Sac De L'i.O.S. Brabant Wallon**

**Ouvert de 07:00 à 17:30**

Accueillant-e d'enfants

Tarifs progressifs selon les revenus (subventionné par l'ONE)

Encadrement par un-e ou deux accueillant-e-s

Mélange des âges 0-3 ans

**Adresse**  
Rue des Fripiers,  
1367 Huppaye

**Fixe**  
081/62.27.36

**Email**  
inscription0.3@isbw.be

 **14 enfants**  
par groupe

 **4 enfants**  
max dans le lieu



**J. V. Du Service Sac De L'i.O.S. Brabant Wallon**

**Ouvert de 07:30 à 17:30**

Accueillant-e d'enfants

Tarifs progressifs selon les revenus (subventionné par l'ONE)

Encadrement par un-e ou deux accueillant-e-s

Mélange des âges 0-3 ans

**Adresse**  
Avenue des  
Déportés, 1367  
Geest-Gérompont-  
Petit-Rosière

**Fixe**  
081/62.27.36

**Email**  
inscription0.3@isbw.be

 **14 enfants**  
par groupe

 **4 enfants**  
max dans le lieu



**C. J. Du Service Sac De L'i.O.S. Brabant Wallon**

**Ouvert de 07:00 à 17:30**

Accueillant-e d'enfants

Tarifs progressifs selon les revenus (subventionné par l'ONE)

Encadrement par un-e ou deux accueillant-e-s

Mélange des âges 0-3 ans

**Adresse**  
Rue de Fagneton,  
1367 Ramillies

**Fixe**  
081/62.27.36

**Email**  
inscription0.3@isbw.be

 **14 enfants**  
par groupe

 **4 enfants**  
max dans le lieu



**P. G. Du Service Sac De L'i.O.S. Brabant Wallon**

**Ouvert de 07:15 à 17:15**

Accueillant-e d'enfants

Tarifs progressifs selon les revenus (subventionné par l'ONE)

Encadrement par un-e ou deux accueillant-e-s

Mélange des âges 0-3 ans

**Adresse**  
Chaussée de Namur,  
1367 Ramillies

**Fixe**  
081/62.27.36

**Email**  
inscription0.3@isbw.be

 **14 enfants**  
par groupe

 **4 enfants**  
max dans le lieu



**A. B. Du Service Sac De L'i.O.S. Brabant Wallon**

**Ouvert de 07:00 à 17:00**

Accueillant-e d'enfants

Tarifs progressifs selon les revenus (subventionné par l'ONE)

Encadrement par un-e ou deux accueillant-e-s

Mélange des âges 0-3 ans

**Adresse**  
Rue de Jauche, 1367  
Autre-Eglise

**Fixe**  
081/62.27.36

**Email**  
inscription0.3@isbw.be

 **14 enfants**  
par groupe

 **4 enfants**  
max dans le lieu



Place disponible  
immédiatement

**L. D. Du Service Sac De L'i.O.S. Brabant Wallon**

**Ouvert de 07:30 à 17:30**

Accueillant-e d'enfants

Tarifs progressifs selon les revenus (subventionné par l'ONE)

Encadrement par un-e ou deux accueillant-e-s

Mélange des âges 0-3 ans

**Adresse**  
Rue de la Place, 1367  
Autre-Eglise

**Fixe**  
081/62.27.36

**Email**  
inscription0.3@isbw.be

 **14 enfants**  
par groupe

 **4 enfants**  
max dans le lieu

## Milieu d'accueil indépendant

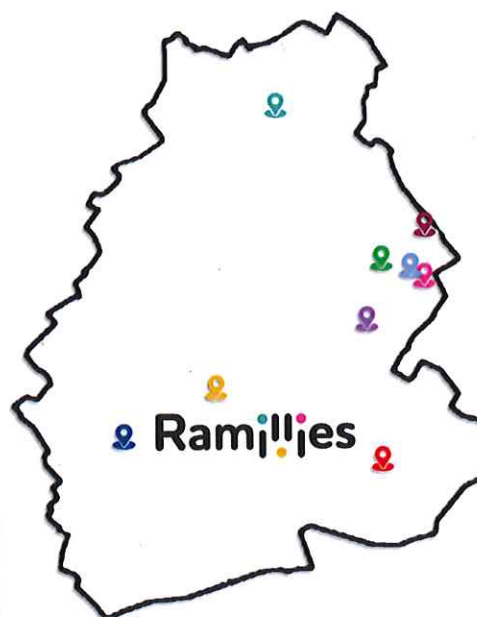
|                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                            |                                                  |                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <b>Baby Club</b><br><b>Ouvert de 07:00 à 18:30</b><br>Maison d'Enfants<br>Tarifs fixés librement par le milieu d'accueil (non subventionné par l'ONE)<br>Encadrement par plus de 2 personnes<br>Groupes par tranches d'âge | <b>Adresse</b><br>Rue du Piroy 5, 1367 Ramillies | <b>Fixe</b><br>081878554<br><br><b>Email</b><br>babyclub-crfe@proximus.be |  <b>±12 enfants</b> par groupe<br><br> <b>24 enfants</b> max dans le lieu |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Halte-Accueil

|                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                               |                                                   |                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>Place disponible à partir de avril 2020</p> | <b>Bébés En Brabant-Wallon Ramillies</b><br><b>Ouvert de 09:00 à 16:00</b><br>Halte-Accueil<br>Tarifs fixés librement par le milieu d'accueil (non subventionné par l'ONE)<br>Encadrement par plus de 2 personnes<br>Mélange des âges 0-3 ans | <b>Adresse</b><br>Rue du Wayaux 7, 1367 Ramillies | <b>Mobile</b><br>0490420920<br><br><b>Email</b><br>info@bbbus-bw.be |  <b>±9 enfants</b> par groupe<br><br> <b>9 enfants</b> max dans le lieu |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Les milieux d'accueil 0-3 ans ramillois sont répartis comme suit au sein du territoire communal :

|                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Les P'tets Poyons</b><br>Rue de la Place 7, 1367 Ramillies                                                  |
| <b>M. K. Du service Sac De L'I.O.S. Brabant Wallon</b><br>Rue des Fripiers 1367 Huppaye                        |
| <b>J. V. Service Sac De L'I.O.S. Brabant Wallon</b><br>Avenue des Déportés, 1367 Geest-Gérompont-Petit-Rosière |
| <b>C.J. Du Service Sac De L'I.O.S. Brabant Wallon</b><br>Rue de Fagneton, 1367 Ramillies                       |
| <b>P.G. Du Service Sac De L'I.O.S. Brabant Wallon</b><br>Chaussée de Namur, 1367 Ramillies                     |
| <b>A.B. Du Service Sac De L'I.O.S. Brabant Wallon</b><br>Rue de Jauche, 1367 Autre-Eglise                      |
| <b>L. D. A.B. Du Service Sac De L'I.O.S. Brabant Wallon</b><br>Rue de la Place, 1367 Autre-Eglise              |
| <b>Baby Club</b><br>Rue du Piroy 5, 1367 Ramillies                                                             |
| <b>Bébés En Brabant-Wallon Ramillies</b><br>Rue du Wayaux 7, 1367 Ramillies                                    |



Actuellement, des projets de construction de milieux d'accueil sont en cours de réalisation ou d'élaboration :

- **Pôle Petite Enfance** (à côté de la crèche des « Pts P'Pets Poyons » à Autre Eglise) (en cours de construction) ;
- **Crèche de 21 places** (dossier rentré dans la cadre du plan Cigogne 3 à Grand-Rosière).

## Politique ATL

La souscription de la commune au Décret ATL est récente. On ne peut pas encore parler de développement d'une politique de l'ATL. Il n'y a pas d'échevinat qui s'intitule « Accueil Temps Libre ». Les missions ATL sont attachées à l'échevin de la Jeunesse et du Sport.

L'organe de consultation et d'avis nommé Commission communale de l'accueil ou « CCA » s'est réuni trois fois l'année dernière. Elle se compose de trois membres dans chacune des cinq composantes. Monsieur Michaël Dombret siège comme représentant du Collège communal au sein de la composante n°1. La composante n°3 est incomplète au sein des membres effectifs (1 place) et des membres suppléants (3 places).

La CCA a été créée le 4 mars 2021. Mme Heidi Van Deynse, coordinatrice Accueil représente l'One. Aucun représentant de la Province ne siège en CCA malgré une convention signée avec l'One.

En dehors des subsides octroyés pour la coordination de l'accueil temps libre par l'One, la commune contribue financièrement au dispositif ATL par divers biais dont notamment :

- La rémunération des accueillantes communales
- Une aide financière au réseau libre
- La mise à disposition de locaux dédiés à l'accueil des enfants en extrascolaire en centre de vacances ou stages ;
- La mise à disposition d'infrastructures sportives, culturelles (bibliothèque) et les salles communales pour les opérateurs d'accueil ;
- La mise à disposition d'un bureau partagé pour la coordination ATL ;
- L'ancienneté liée à l'expérience de la coordination ATL ;
- Les frais de fonctionnement de la coordination ATL ;
- La formation de la coordination ATL.

La coordination ATL communale réalise des partenariats avec d'autres coordinations ATL lors des réunions du secteur pour la mise en œuvre de formation ou d'échanges d'expériences. Elle coordonne la plateforme communautaire des coordinations ATL.

## Centres scolaires

Le réseau scolaire est composé de deux écoles de deux réseaux : -communal et -libre pour un total d'élèves de 515 enfants. La population scolaire se répartit comme suit :

| Ecoles                                 | Nombre d'élève |            |
|----------------------------------------|----------------|------------|
| De Ramillies(communal)                 | 335<br>12      | <b>515</b> |
| De Huppaye (libre) Saint-Jean-Baptiste | 180            |            |

## Déplacements du public cible

Ce sont les familles qui véhiculent essentiellement les enfants vers l'école ou le lieu de l'activité ATL. Ces déplacements semblent naturels et ne questionnent pas les habitants des villages qui sont conscients de ne pouvoir obtenir les services qui existent en ville.

Néanmoins, deux bus <sup>13</sup> serpentent la commune pour ramasser les enfants inscrits au transport scolaire au sein des deux écoles en plus du service TEC. En effet, tous les enfants de la commune, s'ils se situent à plus d'un kilomètre de l'arrêt de bus, peuvent solliciter ce transport sur inscription.



Les parents choisissent les trajets (aller-retour ou l'un des deux trajets). Tous les jours des listes sont établies avec « *qui monte ou descend du bus* ». Ce transport est gratuit pour les familles. Il n'existe que lors des journées scolaires et fonctionne selon l'horaire des écoles.

<sup>12</sup> Nombre d'enfants en maternelle (134) et primaire (201) en date du 18 mars 2022.

<sup>13</sup> Il y a deux circuits de bus au sein de Ramillies. Davantage d'informations sur :

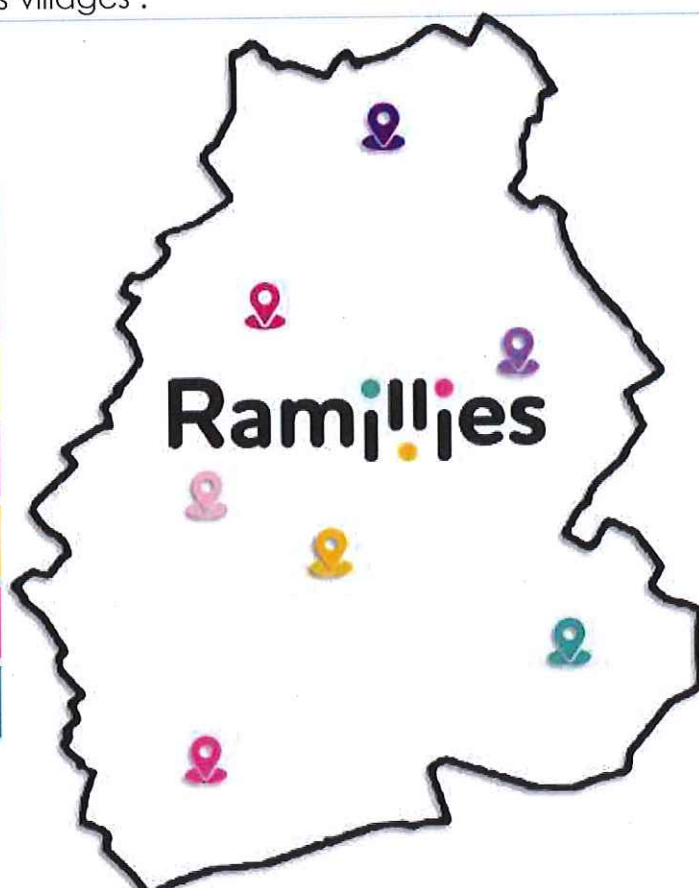
<http://mobilite.wallonie.be/je-suis/un-citoyen/en-bus-tram-ou-metro/services-et-solutions/transport-scolaire.html>

Une initiative est née lors des temps scolaires avec « Pro-vélo » pour enseigner aux enfants les règles sur la route en tant que cycliste. Celle-ci n'a pas encore porté ces fruits lors des trajets école ou activités ATL. Néanmoins, trois circuits vont être aménagés pour faciliter les déplacements au sein de la commune avec l'installation d'un abri, de fixation, de recharge électrique et d'un passage sécurisé.



Pour rejoindre les lieux ou les activités ATL, ce sont les parents qui prennent le relais. Les activités <sup>14</sup> récréatives, culturelles ou sportives se répartissent essentiellement autour de plusieurs pôles au cœur des villages :

|                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------|
| <b>Huppaye :</b><br>Ecole libre / hall / salle communale / football       |
| <b>Bornal :</b><br>Salle privée                                           |
| <b>Mont-Saint André :</b><br>Plaine de jeux / football                    |
| <b>Autre-Eglise :</b><br>2 MA 0-3 ans / Pôle 0-3 ans en cours de création |
| <b>Petit-Rosière / Gérompont :</b><br>Ecole communale / hall sportif /    |
| <b>Grand-Rosière :</b><br>Plaine de jeux                                  |
| <b>Ramillies-Offus :</b><br>Bibliothèque                                  |



<sup>14</sup> Le hall de Huppaye de l'école libre, le club de football de Huppaye, le hall sportif communal à Gérompont et la bibliothèque communale ont été inaugurée en 2021 suite à des travaux.

## 1.2. Opérateurs d'accueil identifiés (liste alphabétique)

L'Accueil Temps Libre ramillois concerne 40 opérateurs d'accueil différents qui peuvent proposer plusieurs services sur des temps d'accueil divergents.

Trois temps d'accueil cohabitent au sein du Décret ATL :

1. Avant et/ou juste après l'école jusqu'à minimum 17h30 appelé « **l'extrascolaire** » ou « école des devoirs <sup>15</sup> » s'il poursuit un ensemble d'objectifs détaillés dans le Décret EDD ;
2. Après l'école, le mercredi après-midi ou le week-end nommé « **les activités ATL** » ;
3. Lors des congés scolaires, stages appelés <sup>16</sup> aussi « **centre de vacances** ».

Seuls, les temps de « l'extrascolaire » sont subventionnés dans le cadre du Décret ATL qui concerne la rédaction du présent programme CLE. Néanmoins, tous forment ensemble l'offre proposée aux enfants afin qu'ils puissent s'épanouir et répondre à la demande des familles de conciliation entre vie professionnelle et familiale.

En effet, une récente étude<sup>17</sup> démontre qu'un enfant de dix ans passe 25 pourcents de son temps en Accueil Temps Libre.



Les activités extrascolaires ou les stages sont proposés par les opérateurs d'accueil de manière :

1. Permanente lors de tous les temps (annuelle) <sup>18</sup> ou
2. Récursive avec des dates souvent identiques (régulière) ou
3. Ponctuelle ou
4. A la demande ou en fonction de projet en cours.

<sup>15</sup> Aucune école des devoirs n'existe sur Ramillies. Des études sont organisées par les écoles après les cours au sein des deux implantations.

<sup>16</sup> Lors d'une demande de subvention à l'One.

<sup>17</sup> Publication de Coala asbl.

<sup>18</sup> A l'exception des accueils extrascolaires qui fonctionnent toute l'année scolaire, aucun opérateur d'accueil n'exerce toute l'année.

Classés par ordre alphabétique <sup>19</sup>, vous trouverez ci-joint les missions <sup>20</sup> des **opérateurs d'accueil** qui proposent des services aux enfants et/ou à leur famille :

| Noms                                         | Services                                                     |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| <b>Accueil extrascolaire communal</b>        | Activités diversifiées avant et après l'école                |
| <b>Accueil extrascolaire libre</b>           | Activités diversifiées avant et après l'école                |
| <b>A.S.C.C.R.</b>                            | Activités diverses culturelles et sportives                  |
| <b>Aïkido</b>                                | Aïkido                                                       |
| <b>Alliance Huppaytoise</b>                  | Football                                                     |
| <b>AMO BW Est</b>                            | Activités diverses pour jeunes de 0 - 22 ans                 |
| <b>Animagique</b>                            | Plaines de vacances sur Ramillies                            |
| <b>Association sportive Mont-Saint-André</b> | Football                                                     |
| <b>Besace Brabant Est</b>                    | Accueil extrascolaire, stages à Huppaye                      |
| <b>Bibliothèque</b>                          | Ateliers autour du livre                                     |
| <b>Osez'art</b>                              | Centre d'expression & de créativité<br>Activités culturelles |
| <b>Solenscène</b>                            | Activités musicales                                          |
| <b>Créatisport</b>                           | Stages de vacances à Huppaye                                 |
| <b>Diving club</b>                           | Plongée                                                      |
| <b>Ecurie Bucéphale</b>                      | Equitation                                                   |
| <b>Ecurie de Ramillies</b>                   | Equitation                                                   |
| <b>Feuille d'Argile</b>                      | Poterie                                                      |
| <b>Happy Dance</b>                           | Danse                                                        |
| <b>Hockey Jaguar</b>                         | Hockey                                                       |

<sup>19</sup> L'ordre alphabétique a été établi à partir du premier mot significatif et non à partir des déterminants qui précèdent celui-ci.

<sup>20</sup> La description réalisée ici est centrée sur le Décret ATL et ne prétend pas recouvrir la description de tous les services offerts par chaque opérateur.

|                                         |                                         |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------|
| <b>Il était une fois chez Tacha</b>     | Stages nature & conte enfants 3 à 9 ans |
| <b>Inline roller hockey</b>             | Hockey sur roulettes                    |
| <b>ISBW - Plaine</b>                    | Plaines de vacances sur Ramillies       |
| <b>Je cours pour ma forme Ramillies</b> | Course                                  |
| <b>Ju-Jutsu</b>                         | Ju-Jutsu                                |
| <b>Kin-ball Club</b>                    | Kin-ball                                |
| <b>L'Arbre cheval</b>                   | Hippothérapie, activités nature         |
| <b>Mini-foot</b>                        | Mini-foot                               |
| <b>Objectif photo loisir</b>            | Photographie                            |
| <b>Pencak Silat</b>                     | Arts martiaux                           |
| <b>Phénoména</b>                        | Zumba                                   |
| <b>Pilate</b>                           | Gymnastique                             |
| <b>Planning familial de Perwez</b>      | Service aux familles                    |
| <b>Po-Eun</b>                           | Taekwondo                               |
| <b>Punch, stages et sports</b>          | Stages de vacances à Ramillies          |
| <b>Ramillies Basket Club</b>            | Basket                                  |
| <b>Récré Axtion Camp</b>                | Stages de vacances à Huppaye            |
| <b>Self-défense</b>                     | Self-défense                            |
| <b>Scouts de Bomal</b>                  | Scoutisme                               |
| <b>Vollant Ramillois</b>                | Badminton                               |
| <b>Yoga fun</b>                         | Yoga                                    |

**En bref, on constate la présence de**

**40 opérateurs proposant des activités ATL <sup>21</sup> dont**

- **Ceux qui ouvrent toute l'année scolaire :**
  - **2 accueils extrascolaires (AES) ;**
- **Ceux qui ouvrent lors des congés scolaires :**
  - **8 opérateurs ouvrent lors des congés scolaires dont 2 subventionnés (ISBW et Animagique asbl) ;**
- **Ceux qui ouvrent régulièrement :**
  - **21 clubs sportifs ;**
  - **5 opérateurs culturels ;**
  - **1 mouvement de jeunesse (CdV) ;**
  - **1 opérateur linguistique ;**
- **Ceux qui ouvrent ponctuellement :**
  - **2 services aux familles (prise en charge globale de l'enfant).**

### 1.3. Extrascolaire

Au sein des deux écoles de Ramillies, travaillent des accueillant-es extrascolaires nommées actuellement « surveillantes » ou « dames de la garderie ».

Pour la plupart, elles sont formées initialement et ont suivi une formation continue de trois jours avec l'organisme de formation Coala asbl les 21 janvier, 11 et 21 février 2022 afin d'intégrer dans des conditions optimales, le Décret ATL.

Ces formations ont été entièrement couvertes financièrement par la commune de Ramillies (frais d'inscription, catering et repas de midi). Elles se sont déroulées au sein d'un accueil extrascolaire de la commune de 8h30 à 15h avec le remplacement des accueillant-es par le personnel enseignant dans l'école libre et par une partie du personnel enseignant dans l'école communale accompagnée d'échevins, conseillers communaux et du directeur général. L'importance de la formation est donnée !

---

<sup>21</sup> Le Décret ATL regroupe les notions d'extrascolaire (AES) mais aussi celles subventionnées par les Décrets d'école des devoirs (EDD) et de centre de vacances (CdV). Il subventionne uniquement à ce jour l'AES.



Dans l'objectif de créer des collaborations futures et d'apprendre à se connaître, la coordination ATL s'est jointe aux accueillantes lors des formations. Ensemble, et pas à pas, les équipes se dirigent vers deux services au sein desquels, LA QUALITE de l'accueil sera au centre des préoccupations des professionnels.

Les deux pouvoirs organisateurs des écoles offrent des services « extrascolaires <sup>22</sup> » c'est-à-dire ouvrent juste avant et après les temps scolaires et ce, jusqu'à minimum 17h30.

Concrètement, les accueils extrascolaires se déroulent actuellement comme suit :

- **L'accueil extrascolaire libre nommé la « gare-de-rires »**



### Situation

Sur le site de l'école, au rez-de-chaussée, au sein de la salle polyvalente et des deux cours de récréation, du jardin et du bac à sable, se déroule tous les jours de la semaine un accueil extrascolaire mené par plusieurs accueillant-es avec des horaires dégressifs en fonction du nombre d'enfants.

### Horaires

Les horaires sont le matin (7h30 – 8h15 <sup>23</sup>) les lundis, mardis, mercredi, jeudis et vendredis et le soir (15h30 – 18h30) les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le mercredi, l'accueil est ouvert de 12h15 <sup>24</sup> – 13h30.

<sup>22</sup> Voir les conditions d'agrément « extrascolaire » : <https://www.one.be/professionnel/accueil-temps-libre/accueil-extrascolaire/agrement-des-operateurs>

<sup>23</sup> L'Accueil extrascolaire se termine administrativement 15 minutes avant le début des cours (H-15) conformément à l'obligation des professeurs d'être sur leur lieu de travail. L'école commence à 8h30.

<sup>24</sup> L'Accueil extrascolaire débute 10 minutes après la fin des cours (H+10) conformément à l'obligation des professeurs d'être encore sur leur lieu de travail. L'école s'achève à 15h20.

Au-delà de cette tranche horaire le mercredi après-midi, c'est l'asbl Besace Brabant Est qui prend le relai avec des activités sportives, culturelles et récréatives jusqu'à 16h30.



## Organisation

L'accueil s'organise autour d'accueillantes qui se concertent lors d'une rencontre mensuelle de deux heures intitulée « *matinée pédagogique* ». Pour davantage de cohésion, une *charte de vie de la « gare-de rires »* a été créée avec les enfants. Celle-ci est relue plusieurs fois sur l'année afin de garder une continuité dans les valeurs à vivre.

L'accueil extrascolaire représente un temps libre au sein duquel

- jouer, s'amuser et la prise d'initiative prime sur toute activité dirigée.
- les relations sont plus importantes que le « produit ».



L'accueil extrascolaire accorde de l'importance à une bonne relation avec la famille et avec l'école et s'applique à un véritable partenariat entre les personnes (accueillant-es et enseignant-es).

Chacun-es des accueillant-es est responsable de la surveillance et de l'animation des enfants ainsi que de l'espace qu'elle occupe.

Après l'étude (vers 16h20), les accueillant-es s'occupent du goûter composé de tartines et de fruits. Les tâches sont distribuées entre les enfants qui s'inscrivent sur une feuille de petits services.

Ensuite, les locaux et espaces sont partagés entre lieu calme, lieu de bricolage, coins jeux et jeux d'extérieur.

| Découpages | Horaires     | Contenus                                                                                             |
|------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Temps 1    | 15h20 -15h30 | Sortie des classes gérée par l'école                                                                 |
| Temps 2    | 15h30 -16h30 | Etude organisée par l'école (lundi, mardi, jeudi)<br>Jeux en extérieur et gestion des départs en bus |
| Temps 3    | 16h30– 17h00 | Goûter collectif (tartines et fruits)                                                                |
| Temps 4    | 17h00– 18h30 | Temps libre pour tous les enfants :<br>Temps calme / bricolage / jeux int.& extérieurs               |

Les ateliers proposés sont les suivants : activités éducatives, jeux, bricolage, coloriage, histoires, comptines, chansons ... Il se structurent comme suit :

- Atelier construction : blocs
- Atelier arts plastique : dessins collectifs
- Atelier dessin : dessins à thème selon l'agenda (St Nicolas, Noël, Carnaval)
- Atelier jeux de rôle : bac déguisement
- Atelier manipulation : jeux de table, modelage, ciseaux
- Atelier lecture : livres de la bibliothèque
- Atelier motricité : jeux de coopération, musique avec instruments tout le monde ensemble, spectacle collectif
- Jeux libres intérieurs ou extérieurs : petit vélo, draisienne, corde à sauter, basket, foot, potager, bac à sable.



## Encadrement

Les accueillant-es sont au nombre de trois : Mmes Sylvie, Katty et Françoise.

Le nombre d'enfants <sup>25</sup> est en moyenne de :

### MATERNELLE & PRIMAIRE

- Le matin : **190**
- Le soir : **110**
- Le mercredi après-midi jusqu'à 13h30 : **30**
- Le mercredi après-midi après 13h30 : **20**

## - L'accueil extrascolaire communal



## Situation

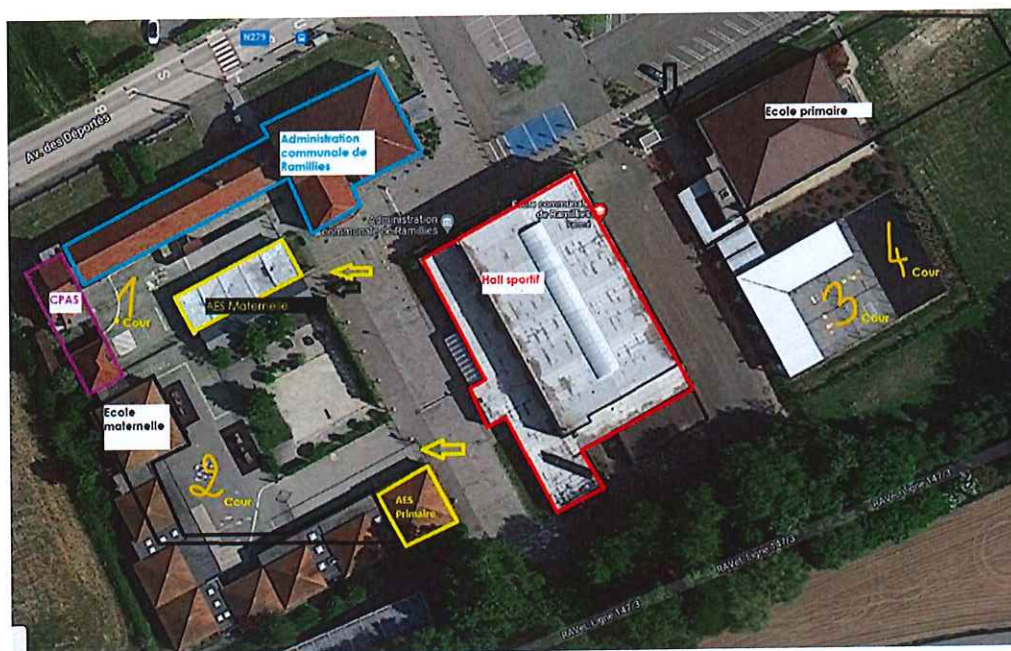
Sur le site de l'école, au rez-de-chaussée, au sein de deux locaux distincts partageant la même cour de récréation lors des temps extrascolaires, coexistent deux accueils :

- Le premier accueille les enfants scolarisés en **maternelle**,
- Le second accueille les enfants scolarisés en **primaire**.

Ensemble, ils partagent la cour n°2 (sur le plan ci-joint) mais aussi un espace vert, des bacs de jardinage et ponctuellement un verger à l'arrière des préfabriqués et le long du Ravel 147. <sup>26</sup>

<sup>25</sup> Inscrits qui restent minimum quelques minutes.

<sup>26</sup> L'implantation des bâtiments communaux comprend l'Administration communale (bleu), le CPAS (violet), le hall sportif communal géré par l'asbl ASCCR (rouge), les bâtiments scolaires communaux maternelle et primaire (noir), les lieux d'accueil en extrascolaire (maternelle et primaire (jaune)), les cours accessibles pour les enfants (numéros (1, 2, 3 et 4) et le verger (vert). Les flèches en noir représentent les accès à l'école. Les flèches en jaune représentent les accès à l'extrascolaire.



## Horaires

Les horaires du matin sont de 6h30 – 8h20 <sup>27</sup> les lundis, mardis, mercredi, jeudis et vendredis. Les horaires du soir sont de 15h30 <sup>28</sup> – 18h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le mercredi, l'accueil est ouvert de 12h25 – 18h.

## Organisation

L'accueil s'organise autour d'accueillant.es en fonction de l'âge des enfants (maternelle / primaire).

Les règles de vie sont calquées sur celles établies il y a deux ans lors de l'arrivée de la nouvelle direction d'école. Elles sont actuellement en évaluation par les enfants et les professeurs / accueillants. Une nouvelle version est prévue pour le premier trimestre scolaire 2022-2023.

Actuellement, les deux documents suivants coexistent :

- 12 règles de vie sur le site de l'école ;
- Gradation des punitions.

<sup>27</sup> L'Accueil extrascolaire se termine administrativement 15 minutes avant le début des cours (H-15) conformément à l'obligation des professeurs d'être sur leur lieu de travail. L'école commence à 8h35.

<sup>28</sup> L'Accueil extrascolaire débute 10 minutes après la fin des cours (H+10) conformément à l'obligation des professeurs d'être encore sur leur lieu de travail. L'école s'achève à 15h20.



Aucune concertation entre professionnel-les n'est mise en place mais l'accueil s'organise autour du choix de l'enfant à participer à l'une ou l'autre proposition.

En **primaire**, l'accueil s'organise entre les ateliers suivants :

- Jeux libres extérieurs  
(-ballons, -échasses, -quilles, -cordes à sauter, -cerceaux, -trottinettes, -craies, danse en musique).
- Jeux libres intérieurs (coins fixes qui proposent) : -déguisement, -dessin /coloriage, -jeux de société, -jeux collectif (tableau), - Playmobil, -lecture, - poupée barbies, - animaux/ferme/tracteur, - Lego.
- Activités artistiques structurées, bricolage en fonction des thèmes de l'année.

En **maternelle**, l'accueil s'organise entre les ateliers suivants :

- Jeux libres extérieurs  
(-accès à la cour de récréation et aux -modules extérieurs).
- Jeux libres intérieurs (coins fixes qui proposent) : -poupées barbies, - tricycle/voiture, doux/lecture/coussin, -manipulation, -puzzle -dessin /coloriage, - animaux/ferme/tracteur, -cubes.
- Activités artistiques structurées, bricolage en fonction des thèmes de l'année.

Après l'école, l'accueil s'organise comme suit :

| Découpages | Horaires     | Contenus                                                                                                                                                               |
|------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Temps 1    | 15h20 -15h30 | Sortie des classes gérée par l'école                                                                                                                                   |
| Temps 2    | 15h30 -15h35 | Répartition des enfants selon l'inscription des parents aux activités proposées par l'école                                                                            |
| Temps 3A   | 15h35 – 16h  | Atelier <sup>29</sup> lecture pour les 1 <sup>ères</sup> et 2 <sup>ème</sup> primaire en français ou néerlandais                                                       |
| Temps 3B   | 15h35 -16h30 | Atelier <sup>30</sup> devoirs pour les 3,4,5,6 ème primaire en français ou néerlandais                                                                                 |
| Temps 3C   | 15h35 -18h00 | Accueil extrascolaire pour tous les enfants de maternelle et ceux NON inscrits à un atelier de l'école en primaire<br>Temps calme / bricolage / jeux int. & extérieurs |

## Encadrement

Les accueillant-es sont au nombre de quatre en maternelle : Mmes Anne, Corinne, Déborah et Vivianne.

Les accueillant-es sont au nombre de trois en primaire : Mmes Amandine, Claudine et Edith.

Les horaires des accueillant-es sont dégressifs en fonction de la présence des enfants.

Toutes les accueillantes extrascolaires communales disposent d'un contrat à durée indéterminée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021 avec une organisation sous forme d'horaires variables avec des temps prestés plus importants sur les périodes scolaires et des temps de récupération sur les congés scolaires.



Ecole communale de Ramillies

2021-2022

<sup>29</sup> Organisés par l'école.

<sup>30</sup> Organisés par l'école.

Le nombre d'enfant est en moyenne de :

| PRIMAIRE COMMUNAL                    | MATERNELLE COMMUNAL                  |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| - Le matin : <b>38</b>               | - Le matin : <b>33</b>               |
| - Le soir : <b>75</b>                | - Le soir : <b>55</b>                |
| - Le mercredi après-midi : <b>25</b> | - Le mercredi après-midi : <b>15</b> |

**En bref, 2 accueils extrascolaires avec des horaires d'ouverture complémentaires :**

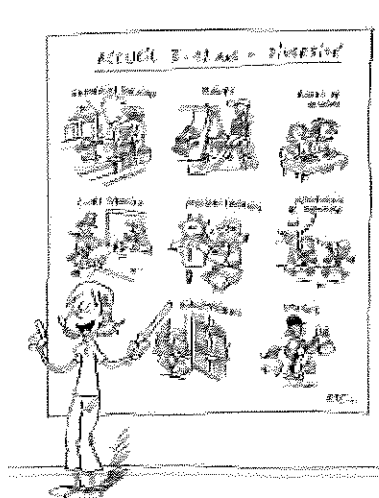
- L'un ouvre tôt le matin, 6h30 ;
- L'autre ferme tard le soir, 18h30.

**Le choix de l'enfant parmi un panel d'ateliers ou coins d'activités est présent dans chaque lieu d'accueil.**

#### 1.4. Activités ATL

Les activités Accueil Temps Libre se composent de toutes les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire et du temps familial. Certaines d'entre elles peuvent être **déclarées, reconnues, agréées et subventionnées**. Il s'agit de :

- Centre de vacances <sup>31</sup> résidentiel (camp) et non résidentiel (plaine),
- Ecole des devoirs <sup>32</sup>,
- Extrascolaire <sup>33</sup>.



<sup>31</sup> Décret Centre de Vacances (CdV) du 23/07/2009.

<sup>32</sup> Décret Ecole des devoirs (EDD) du 28/04/2004.

<sup>33</sup> Décret Accueil Temps Libre (ATL) du 03/07/2003.

D'autres sont juste **déclarées** <sup>34</sup> comme :

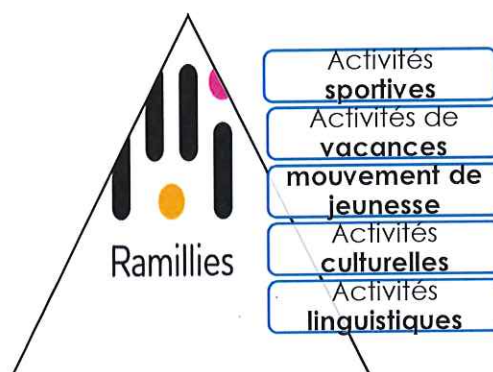
- Stages sportifs, culturels, linguistiques, créatifs, ...
- Activités hebdomadaires des mouvements de jeunesse
- Activités hebdomadaires sportives, culturelles, ...

Formulaire de déclaration d'accueil

« Toute personne étrangère au milieu familial de vie de l'enfant qui organise l'accueil d'enfants de moins de douze ans doit en faire la déclaration préalable à l'Office et la renouveler tous les trois ans selon les modalités qu'il fixe. (Article 6 §1<sup>er</sup> du Décret du 17 juillet 2002 portant création de l'Office de la Naissance et de l'Enfance) »

|                                                                               |                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Coordonnées du Pouvoir organisateur (ci après PO) :                           |                                                                                                                                                                                              |
| • Nom du PO :                                                                 | _____                                                                                                                                                                                        |
| • Adresse :                                                                   | _____                                                                                                                                                                                        |
| • Code postal + commune :                                                     | _____                                                                                                                                                                                        |
| • Téléphone :                                                                 | _____ GSA : _____                                                                                                                                                                            |
| • E-mail :                                                                    | _____                                                                                                                                                                                        |
| • Nature du PO :                                                              | <input type="checkbox"/> Pouvoir public<br><input type="checkbox"/> ASBL<br><input type="checkbox"/> Société commerciale (SA, SRL, ...)<br><input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____ |
| Date de la dernière publication des statuts au Moniteur belge si ASBL : _____ |                                                                                                                                                                                              |

Par ordre d'importance, on retrouve sur la commune de Ramillies les activités sportives qui sont prédominantes, suivies des activités lors des congés scolaires, puis des activités du mouvement de jeunesse et ensuite des activités culturelles et linguistiques.



- Activités sportives

Les activités sportives sont au nombre de 21 opérateurs sportifs dont 11 accueillent ou ouvrent leur porte aux enfants à l'heure actuelle. Statistiquement, ils touchent 73.2 % d'entre eux.

Celles-ci ont lieu au sein du hall sportif communal, au sein du hall sportif de l'école libre, au sein des clubs de football de Huppaye ou Mont-Saint-André ou encore au sein de 3 infrastructures privées (équitation, aikido, taekwondo).

<sup>34</sup> Tous les 3 ans, tous les opérateurs d'accueil qui accueillent des enfants doivent remplir le formulaire « **déclaration d'accueil** » conformément à l'article 6 §1<sup>er</sup> du Décret du 17 juillet 2002 portant création de l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Ce dernier énonce « **Toute personne étrangère au milieu familial de vie de l'enfant qui organise l'accueil d'enfants de moins de douze ans doit en faire la déclaration préalable à l'Office et la renouveler tous les trois ans** ».

- Activités lors des congés scolaires / stages lors des vacances

Actuellement, il existe huit sources d'activités lors des vacances scolaires.

Deux opérateurs d'accueil se distribuent les locaux au sein de l'école Saint Jean-Baptiste : **-Créatisport asbl** et **-RécréAXtion asbl**.

Trois opérateurs d'accueil se développent sur l'école communale : **-Animagique asbl**, **-ISBW** et **-Punch asbl**.

Les cinq opérateurs logés au sein des écoles offrent des thématiques variées, récréatives, sportives, culturelles et nature.

Trois autres opérateurs accueillent au sein de leur infrastructure : **- Alliance huppaytoise**, **- Arbre Cheval**, **- Il était une fois chez Tacha**. Ils proposent respectivement du football et des activités centrées sur la « nature » et l'« interaction avec les animaux ».

Ensemble, ils forment une offre continue sur les vacances scolaires malheureusement insuffisante en nombre de places mais variée du point de vue prix (de 35€ à 150 € / semaine).

Cette offre est complétée par les clubs sportifs qui proposent des stages d'initiation à tous les enfants ou de perfectionnement à leurs membres (exemple : basket, football, hockey, ...). Le point faible de cette offre est l'accessibilité de l'information auprès des familles puisque celle-ci est diffusée sur les sites de chaque club et/ou sur le lieu de l'activité.

***En bref, toutes les vacances scolaires sont couvertes à ce jour par l'organisation de stages au sein des deux implantations scolaires mais aussi ponctuellement au sein des diverses infrastructures sportives ou privées.***

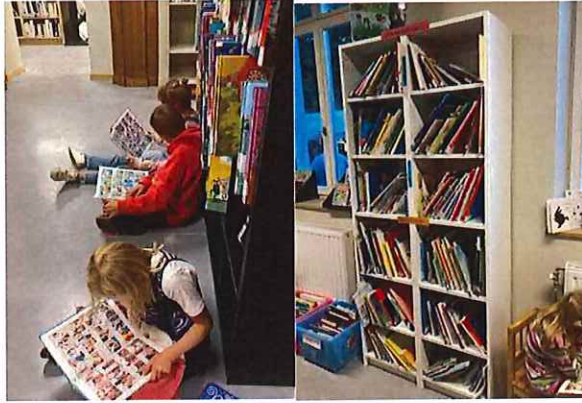
- Mouvement de jeunesse

Les Scouts de Bomal proposent des activités à des jeunes âgés entre 5 et 18 ans toutes les semaines le samedi avec des horaires variés en fonction des sections d'âges à Gérompont.



- Activité culturelle

Un opérateur d'accueil présente des services d'accès à la culture pour les enfants. Il s'agit de la Bibliothèque communale.



Le mercredi après-midi de 16h00 à 18h00, des ateliers « d'éveil à la lecture » sont organisés afin de renforcer leur curiosité à découvrir des livres.

- Activité linguistique

Une offre d'activités linguistiques accompagnée d'activités manuelles est proposée par l'opérateur « Feuille d'argile <sup>35</sup> » ponctuellement lors des congés scolaires avec une collaboration entre opérateurs d'accueil ramillois.

---

<sup>35</sup> Opérateur essentiellement pour les adultes en poterie.

## 1.5. Visuel des activités ATL

### Opérateurs d'accueil ATL lors du programme CLE 2022-2027

| Liste des opérateurs ATL                                                                  | Contenus                                                                                                                                          | Site web                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Téléphone                                                           | E-mail                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accueil extrascolaire communal, Laurent Noël                                              | Activités diversifiées avant et après l'école                                                                                                     | <a href="http://www.ecole-ramilies.be">www.ecole-ramilies.be</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 081 / 34 49 10                                                      | <a href="mailto:ecrramilies@hotmail.com">ecrramilies@hotmail.com</a> ;                                                                                                                                                                                         |
| Accueil extrascolaire libre, Mme Nathalie Jadot                                           | Activités diversifiées avant et après l'école                                                                                                     | <a href="http://www.saintjean-baptiste.be">www.saintjean-baptiste.be</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 010 / 81 16 37                                                      | <a href="mailto:stjeanbaptiste@skynet.be">stjeanbaptiste@skynet.be</a> ;                                                                                                                                                                                       |
| A.S.C.R. (Association Sportive et Culturelle Communale de Ramilies), Mme Florence Barvaux | Activités diverses culturelles et sportives notamment pour les enfants<br>Stages de vacances à Ramilies avec divers partenaires ramillois (photo) | <a href="https://www.facebook.com/Association.Sportive.Culturelle.Commune.Ramilies/?hc_ref=ARSRD4QD2FaeB7GKx008GkC2Y2KVI7aYnmMZ1qWR17CGeasj-Xk71b1WKN81NAmMc&amp;ref=nl&amp;_ftn=kC-R">https://www.facebook.com/Association.Sportive.Culturelle.Commune.Ramilies/?hc_ref=ARSRD4QD2FaeB7GKx008GkC2Y2KVI7aYnmMZ1qWR17CGeasj-Xk71b1WKN81NAmMc&amp;ref=nl&amp;_ftn=kC-R</a> | 081/87.81.32 -<br>0475/79.74.38                                     | <a href="mailto:asccramilies@gmail.com">asccramilies@gmail.com</a> ;<br><a href="mailto:demasym@skynet.be">demasym@skynet.be</a> ;                                                                                                                             |
| Aikido, M Paul Vanlierde                                                                  | Aikido                                                                                                                                            | <a href="https://www.shugyodojo.be/">https://www.shugyodojo.be/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 081/34.29.00 -<br>0475/28.56.67                                     | <a href="mailto:vanlierdepaul@gmail.com">vanlierdepaul@gmail.com</a> ;<br><a href="mailto:aikido@shugyodojo.be">aikido@shugyodojo.be</a> ;                                                                                                                     |
| Alliance Huppaysoise, M Charles Nolte                                                     | Football                                                                                                                                          | <a href="https://fr.facebook.com/pg/AllianceHuppaysoise/post/">https://fr.facebook.com/pg/AllianceHuppaysoise/post/</a>                                                                                                                                                                                                                                                 | 010/81.43.42 -<br>0476/52.73.08                                     | <a href="mailto:info@alliancehuppaysoise.be">info@alliancehuppaysoise.be</a> ;                                                                                                                                                                                 |
| AMO BW Est, Mme Florence Brion                                                            | Activités diverses pour les jeunes de 0 - 22 ans                                                                                                  | <a href="https://www.amojeuneest.be/">https://www.amojeuneest.be/</a><br><a href="https://www.facebook.com/AMOJeuneEst/">Facebook AMO JeuneEst</a>                                                                                                                                                                                                                      | 010/81.38.17 -<br>0484/66.10.44                                     | <a href="mailto:info@amojeuneest.be">info@amojeuneest.be</a> ;                                                                                                                                                                                                 |
| Animagique, Mmes Pauline Hicet et Wendy Wallens                                           | Plaines de vacances sur Ramilies                                                                                                                  | <a href="https://www.animagique.be">https://www.animagique.be</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 0471/68.42.37 -<br>0472/64.21.94                                    | <a href="mailto:ramilies@animagique.be">ramilies@animagique.be</a> ;                                                                                                                                                                                           |
| Association sportive Mont-Saint-André, M Philippe Matagne                                 | Football                                                                                                                                          | <a href="https://www.facebook.com/A.S.MontStAndre/">https://www.facebook.com/A.S.MontStAndre/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                       | 0470/90.27.15<br>0476/66.45.43<br>0498/10.72.26 (site)              | <a href="mailto:philmatagne@hotmail.com">philmatagne@hotmail.com</a> ;                                                                                                                                                                                         |
| Besace Brabant Est, M Christian Dewaele                                                   | Accueil extrascolaire à Huppays<br>Stages de vacances à Huppays                                                                                   | <a href="https://www.facebook.com/besacebwest/">https://www.facebook.com/besacebwest/</a><br><a href="https://sites.google.com/site/besacebwest/contact">https://sites.google.com/site/besacebwest/contact</a>                                                                                                                                                          | 010/81.30.75 -<br>0475/50.49.46                                     | <a href="mailto:c.dewaele@proximus.be">c.dewaele@proximus.be</a> ;                                                                                                                                                                                             |
| Bibliothèque (La Cure), Mme Eveline Debois                                                | Ateliers autour du livre                                                                                                                          | <a href="http://biblioramilies.blogspot.be">http://biblioramilies.blogspot.be</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 0476/91.39.72<br>0476 / 901 646<br>0478 / 760 727<br>0472/ 75 25 11 | <a href="mailto:eveline.debois@skynet.be">eveline.debois@skynet.be</a> ;<br><a href="mailto:bibliotheque.ramilies@gmail.com">bibliotheque.ramilies@gmail.com</a> ;<br><a href="mailto:compboirdesceullettes@hotmail.be">compboirdesceullettes@hotmail.be</a> ; |

### Opérateurs d'accueil ATL lors du programme CLE 2022-2027

| Liste des opérateurs ATL                                                | Contenus                                                        | Site web                                                                                                                                                                                                                                                           | Téléphone                        | E-mail                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Centre d'expression et de créativité - Osez'art, Mme Patricia Davies    | Activités culturelles                                           | <a href="https://www.facebook.com/pages/category/Community/OsezArt-232658050079346/">https://www.facebook.com/pages/category/Community/OsezArt-232658050079346/</a><br><a href="http://www.laverpervez.be/cec-osezart/">http://www.laverpervez.be/cec-osezart/</a> | 081/23.45.51                     | <a href="mailto:patricia.daves@atelierscreatifsperwez.be">patricia.daves@atelierscreatifsperwez.be</a> ;                                           |
| Centre d'expression et de créativité - Solenscene, Mme Geneviève Gérard | Activités musicales                                             | <a href="http://www.solenscene-cec.be">www.solenscene-cec.be</a>                                                                                                                                                                                                   | 0494/34.09.07 -<br>0485/97.45.64 | <a href="mailto:solenscene.cec@gmail.com">solenscene.cec@gmail.com</a> ;                                                                           |
| Créatisport, M Loïc Moreaux                                             | Stages de vacances à Huppays                                    | <a href="https://www.facebook.com/groups/1907930152761736/">https://www.facebook.com/groups/1907930152761736/</a><br><a href="https://www.facebook.com/CreatiSport/">Facebook CreatiSport</a>                                                                      | 081/87.79.44 -<br>0497/61.62.75  | <a href="mailto:loic_moreaux@hotmail.com">loic_moreaux@hotmail.com</a> ;<br><a href="mailto:creatisport@gmail.com">creatisport@gmail.com</a> ;     |
| Diving club, M Marc Dufosse                                             | Plongée                                                         | <a href="http://www.divingplus.eu/">http://www.divingplus.eu/</a>                                                                                                                                                                                                  | 0477/83.22.46                    | <a href="mailto:info@divingplus.eu">info@divingplus.eu</a> ;                                                                                       |
| Ecurie Bucéphale, Mme Nathalie Vanderstraeten                           | Équitation                                                      | <a href="https://m.facebook.com/EcuriesBucephale/?locale2=fr_FR">https://m.facebook.com/EcuriesBucephale/?locale2=fr_FR</a>                                                                                                                                        | 0498/74.22.18                    | <a href="mailto:info@ecuriesbucephale.net">info@ecuriesbucephale.net</a> ;                                                                         |
| Ecurie de Ramilies,                                                     | Équitation                                                      | <a href="https://m.facebook.com/pages/category/Local-Business/les-ecuries-de-ramilies-195553757156369/?locale2=fr_FR">https://m.facebook.com/pages/category/Local-Business/les-ecuries-de-ramilies-195553757156369/?locale2=fr_FR</a>                              | 0484/96.64.20                    |                                                                                                                                                    |
| Feuille d'Argile, Mme Valérie Prévast                                   | Poterie                                                         | <a href="https://www.facebook.com/feuillesargile/">https://www.facebook.com/feuillesargile/</a>                                                                                                                                                                    | 0475/80.36.38                    | <a href="mailto:valerie@voerman.com">valerie@voerman.com</a> ;                                                                                     |
| Happy Dance, Mme Sissy Charlier                                         | Danse                                                           | <a href="http://happydanceramilies.be/contact.html">http://happydanceramilies.be/contact.html</a><br><a href="https://fr.facebook.com/HappyDanceRamilies">https://fr.facebook.com/HappyDanceRamilies</a>                                                           | 0495/33.25.24                    | <a href="mailto:info@happydanceramilies.be">info@happydanceramilies.be</a> ;<br><a href="mailto:sislanana@hotmail.com">sislanana@hotmail.com</a> ; |
| Hockey Jaguar, Mme Véronique ROBERT                                     | Hockey                                                          | /                                                                                                                                                                                                                                                                  | 0484/99.12.31                    | <a href="mailto:vrobert@hotmail.com">vrobert@hotmail.com</a> ;                                                                                     |
| Il était une fois chez Tacha, Mme Charlotte Vergotte                    | Stages nature & conte de vacances pour les enfants de 3 à 9 ans | <a href="https://www.facebook.com/110023788239453/photos/a.110023828239449/110028391572326/?_ftn=k3C">https://www.facebook.com/110023788239453/photos/a.110023828239449/110028391572326/?_ftn=k3C</a>                                                              | 0477 22 41 51                    | <a href="mailto:iletaitunefoischezacha@hotmail.com">iletaitunefoischezacha@hotmail.com</a> ;                                                       |
| Inline roller hockey, M David Vanderammen                               | Hockey sur roulettes                                            | <a href="https://rollerhockeynamur.wordpress.com/">https://rollerhockeynamur.wordpress.com/</a>                                                                                                                                                                    | 0499/47.47.46                    | <a href="mailto:inlinehockeynamur@gmail.com">inlinehockeynamur@gmail.com</a> ;                                                                     |
| ISBW - Plaine, Mme Manon Petit                                          | Plaines de vacances sur Ramilies                                | <a href="http://www.isbw-plaines.be/">http://www.isbw-plaines.be/</a>                                                                                                                                                                                              | 081/62.27.45                     | <a href="mailto:manon.petit@isbw.be">manon.petit@isbw.be</a> ;<br><a href="mailto:info@isbw.be">info@isbw.be</a> ;                                 |
| Je cours pour ma forme Ramilies, M Jean-Jacques Mathy                   | Course                                                          | <a href="http://ramiliesjcpmf.be/">http://ramiliesjcpmf.be/</a><br><a href="https://www.facebook.com/groups/578125152316684/">https://www.facebook.com/groups/578125152316684/</a>                                                                                 | 0479/55.12.01                    | <a href="mailto:jean-jacques.mathy@conseilramilies.be">jean-jacques.mathy@conseilramilies.be</a> ;                                                 |

# Opérateurs d'accueil ATL lors du programme CLE 2022-2027

| Liste des opérateurs ATL                                    | Contenus                        | Site web                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Téléphone                                                                                 | E-mail                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ju-Jitsu, M Stévo Mihajevic                                 | Ju-Jitsu                        | <a href="https://www.facebook.com/pages/category/Amateur-Sports-Team/Ju-jitsu-Fernelmont-Ramillies-15015036363285/">https://www.facebook.com/pages/category/Amateur-Sports-Team/Ju-jitsu-Fernelmont-Ramillies-15015036363285/</a><br><a href="http://www.fit.eu/les-clubs/303-club-de-ramillies">http://www.fit.eu/les-clubs/303-club-de-ramillies</a> | 0478/73.89.66                                                                             | <a href="mailto:jic.fernelmontramillies@gmail.com">jic.fernelmontramillies@gmail.com</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Kin-ball Club, M Christophe Gordenne                        | Kin-ball                        | <a href="https://www.facebook.com/kinballjodaine">https://www.facebook.com/kinballjodaine</a>                                                                                                                                                                                                                                                          | 0491/36.38.02                                                                             | <a href="mailto:info@kinball.be">info@kinball.be</a><br><a href="mailto:gardenne@gmail.com">gardenne@gmail.com</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| L'Arbrecheval, Mme Cristel Braekman                         | Hippothérapie, activités nature | <a href="https://arbrecheval.be/event/6243/">https://arbrecheval.be/event/6243/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                    | 0497/05.63.35                                                                             | <a href="mailto:arbrecheval@yahoo.com">arbrecheval@yahoo.com</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Mini-foot, M Jean-Jacques Mathy                             | Mini-Foot                       | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 0479/55.12.01                                                                             | <a href="mailto:victory_center@yahoo.fr">victory_center@yahoo.fr</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Objectif photo loisir, M Jacques Dargent                    | Photographie                    | <a href="http://objectifphotoloisir.blog4ever.com/">http://objectifphotoloisir.blog4ever.com/</a>                                                                                                                                                                                                                                                      | 0476 / 771 334                                                                            | <a href="mailto:secretariatphotoclub@gmail.com">secretariatphotoclub@gmail.com</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Pencak Silat, M Manu Demallie                               | Arts martiaux                   | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 0474/32.71.66                                                                             | <a href="mailto:m.demallie@gmail.com">m.demallie@gmail.com</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Phénoména, Mme Grède Pasqualina                             | Zumba                           | <a href="http://www.phenomena-academy.com/">http://www.phenomena-academy.com/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                      | 0479/87.21.67                                                                             | <a href="mailto:pasqualina.grede@gmail.com">pasqualina.grede@gmail.com</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Pilale, Mme Isabelle Pochet                                 | Gymnastique                     | <a href="https://www.kinehuppaye.be/dates">https://www.kinehuppaye.be/dates</a>                                                                                                                                                                                                                                                                        | 0475/80.36.36                                                                             | <a href="mailto:isabellepochet@hotmail.com">isabellepochet@hotmail.com</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Planning familial de Perwez                                 | Service aux familles            | <a href="https://www.perwez.be/commune/outres-services/maison-de-la-famille">https://www.perwez.be/commune/outres-services/maison-de-la-famille</a>                                                                                                                                                                                                    | 081/65.56.96                                                                              | <a href="mailto:maisondefamille@planning-perwez.be">maisondefamille@planning-perwez.be</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Po-Eun, M Samuel Gerard                                     | Taekwondo                       | <a href="http://www.po-eun.be/">http://www.po-eun.be/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 0475/82.78.44 -<br>0494/57.29.48                                                          | <a href="mailto:contact@po-eun.be">contact@po-eun.be</a><br><a href="mailto:sandrine.swennen@gmail.com">sandrine.swennen@gmail.com</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Punch, stages et sports, Mme & M Dorothée, Philippe Boudart | Stages de vacances à Ramillies  | <a href="https://www.mypunch.be/">https://www.mypunch.be/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 081/46.04.06                                                                              | <a href="mailto:information@mypunch.be">information@mypunch.be</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Ramillies Basket Club, M Maxime Bouchat                     | Basket                          | <a href="https://www.facebook.com/RamilliesBasketClub/photos/a.112009657925251/145223764603840/?tn=33C">https://www.facebook.com/RamilliesBasketClub/photos/a.112009657925251/145223764603840/?tn=33C</a>                                                                                                                                              | 0477/88.19.23                                                                             | <a href="mailto:maxime.bouchat@bc@gmail.com">maxime.bouchat@bc@gmail.com</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Récré Action Camp, M Axel Nuluy                             | Stages de vacances à Huppaye    | <a href="https://www.facebook.com/RecreAction/">https://www.facebook.com/RecreAction/</a>                                                                                                                                                                                                                                                              | 0472/87.74.29                                                                             | <a href="mailto:recre.ax@hotmail.com">recre.ax@hotmail.com</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Self-défense, M Jean-Claude Cassart                         | Self-défense                    | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 0497/59.92.16                                                                             | <a href="mailto:ccassart@hotmail.com">ccassart@hotmail.com</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Scouts de Bomal, Mme Peggy Decroix                          | Scoutisme                       | <a href="http://www.unitedebomal.org/">http://www.unitedebomal.org/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                | 0498/46.35.49 -<br>0472/28.60.94 -<br>0473/19.14.05 -<br>0484/62.80.28 -<br>0472/54.09.42 | <a href="mailto:staffdu@unitedebomal.org">staffdu@unitedebomal.org</a><br><a href="mailto:balodins@unitedebomal.org">balodins@unitedebomal.org</a><br><a href="mailto:louvettes@unitedebomal.org">louvettes@unitedebomal.org</a><br><a href="mailto:louveaux@unitedebomal.org">louveaux@unitedebomal.org</a><br><a href="mailto:ecoleuses@unitedebomal.org">ecoleuses@unitedebomal.org</a><br><a href="mailto:ecoleurs@unitedebomal.org">ecoleurs@unitedebomal.org</a><br><a href="mailto:pionniers@unitedebomal.org">pionniers@unitedebomal.org</a> |

| Liste des opérateurs ATL        | Contenus  | Site web                                                                                                                                                                      | Téléphone     | E-mail                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Volant Ramillois, M Eric Segers | Badminton | <a href="https://www.volantramillois.be/">https://www.volantramillois.be/</a> <a href="https://fr.facebook.com/volantramillois/">https://fr.facebook.com/volantramillois/</a> | 0495/21.21.27 | <a href="mailto:qs@volantramillois.be">qs@volantramillois.be</a><br><a href="mailto:info@volantramillois.be">info@volantramillois.be</a><br><a href="mailto:benedicte.debrulle@gmail.com">benedicte.debrulle@gmail.com</a> |
| Yoga fun, Mme Patricia Rousseau | Yoga      | <a href="https://www.facebook.com/YogaFun-2005077096467326/">https://www.facebook.com/YogaFun-2005077096467326/</a>                                                           | 0475/97.78.61 | <a href="mailto:yoga-fun@outlook.be">yoga-fun@outlook.be</a>                                                                                                                                                               |

En bref, les activités ATL consistent en :

- Une offre durant toute l'année scolaire proposée par :

- Accueil extrascolaire communal à Ramillies ;
- Accueil extrascolaire libre à Huppaye ;
- Scout de Bomal ;
- Pas d'accueil extrascolaire de type 2 (AES2) ;
- Pas d'école des devoirs (EDD).

- Une offre lors des congés scolaires proposée par ... en partenariat (ou non)

avec l'enseignement :

- Alliance huppaytoise asbl (stages d'initiation ou perfectionnement au football) au sein de leur installation à Huppaye ;
- Animagique asbl (plaine de vacances reconnue, agréée et subventionnée) au sein des locaux scolaires communaux de Ramillies ;
- Créatisport asbl (stages de vacances) au sein des locaux scolaires libres de Huppaye ;

- Il était une fois chez Tacha (stages de vacances) au sein de leur installation à Ramillies ;
- ISBW (plaine de vacances reconnue, agréée et subventionnée) au sein des locaux scolaires communaux de Ramillies ;
- L'arbre Cheval (stages de vacances) au sein de leur installation à Ramillies ;
- Punch asbl ((stages de vacances déclarés) au sein des locaux scolaires communaux de Ramillies ;
- Récré Axtion asbl (stages de vacances déclarés) au sein des locaux scolaires libres de Huppaye ;
- Camp des Scouts de Bomal (camp de vacances reconnu, agréé et subventionné) ;
- Une offre régulière durant l'année scolaire proposée par :
  - Tous les autres opérateurs ;
- Une offre ponctuelle proposée par :
  - ASCCR asbl ou en association avec ASCCR asbl.

## 1.6. Que manque -t-il par rapport à d'autres communes ?

Il n'y a aucune présentation centralisée de l'offre d'accueil, pas de publication annuelle ou encore lors des congés <sup>36</sup> scolaires sur flyer, affiche, site ou par mail.

Après l'école, l'extrascolaire fonctionne au sein de chaque implantation avec un horaire varié mais ne fait pas l'objet de diversification des activités proposées aux enfants. A l'exception du partenariat entre l'extrascolaire libre et la Besace asbl le mercredi après-midi, aucun partenariat n'est effectif pour diversifier les activités proposées aux enfants.

Une poignée d'opérateurs ouvrent leur porte ponctuellement et essentiellement le mercredi après-midi ou le samedi dont l'opérateur Scouts de Bomal est le plus important.

Aucune offre n'existe pour les activités culturelles telles que la peinture, la poterie, l'art du cirque, ... ou encore des activités liées à la nature telles que la vannerie, l'art floral, le tressage de l'osier, ...

Il n'y a pas de collaboration entre l'ATL et la bibliothèque communale mais des rencontres ont eu lieu pour multiplier et dynamiser le plaisir de lire.

---

<sup>36</sup> Celles-ci ont débuté à partir de 2022.

Au vu des chiffres et des services proposés, l'offre d'accueil est mieux fournie dans le domaine sportif. De plus, ceux qui manquent sont présents dans des communes limitrophes comme par exemples l'escalade à Jauche, l'athlétisme à Hannut ou encore l'escrime à Gembloux, ...

Il n'existe pas d'Académie des arts ou d'association proposant des **initiations à l'Art** (peinture, sculpture), à la manipulation de la terre (poterie) ou encore des textiles (couture) ou encore de matières naturelles (vannerie ou tressage vivant) qui développe des activités toute l'année civile (après l'école, les mercredis et week-end ou lors des congés scolaires). L'Académie de Jodoigne procure des initiations et des perfectionnements en musique, art de la parole, théâtre et danse tous les jours de la semaine du lundi au samedi.

Il n'y a pas d'association qui propose **l'art du cirque**. Pour pratiquer celui-ci, il faut se rendre à Jodoigne.

Dans tous les cas, une grande difficulté sont les déplacements des enfants vers les opérateurs après l'école, le mercredi, les week-ends ou encore lors des stages ou plaines de vacances.

***En bref, de nombreuses initiatives existent mais s'exercent sans tenir compte des autres opérateurs d'accueil et se déforcent au lieu de collaborer, mutualiser les agendas, contenus, ... Le champ des possibles est immense et touche les secteurs de la communication, de la formation, de la qualité et de la diversification d'accueil au sein de l'extrascolaire et des stages /centres de vacances.***



## 2. Modalités de collaboration

Le secteur ATL ramillois se structure autour des notions et lignes directrices du Décret ATL. Celles-ci sont orchestrées au niveau communal **par l'échevin** en charge de l'ATL et la coordination ATL. **Avec la CCA**, ils définissent ensemble les pourtours des besoins à investiguer à travers des questionnaires, consultations qui composent la partie « *état des lieux et analyse des besoins* » du programme CLE.

A Ramillies, l'intérêt pour le secteur ATL est né avec la nouvelle majorité politique <sup>37</sup>. L'échevin en charge de l'ATL a la volonté d'être pro-actif et d'inclure tous les interlocuteurs du secteur sans restriction.

Chaque opérateur d'accueil et chaque parent peuvent prendre contact avec la coordination ATL et transmettre ses idées, ses besoins lors des rencontres formelles <sup>38</sup> ou informelles <sup>39</sup> ou encore par téléphone ou par mail.

Une reconnaissance de la coordination ATL est propice aux échanges et à la récolte des points de vue sans prendre parti pour une solution ou l'autre. Un ensemble de démarche ont été réalisées dans ce sens auprès des opérateurs et du public cible.

Les **procès-verbaux** de la Commission Communale de l'Accueil et leurs annexes sont **transmis à tous** les opérateurs d'accueil qui existent, représentés ou non au sein de celle-ci.

Afin de rester dans cette logique de partage et de l'information, de nombreux interlocuteurs ramillois sont invités à participer aux CCA ou à formuler leurs avis sur les actions à réaliser (= programme CLE). L'objectif est de communiquer sur ce qui est mis en place sans restriction : « *dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit* », inviter des personnes-ressources ou mettre en évidence des initiatives locales, ...

La coordination ATL multiplie les occasions pour rencontrer les parents et partager sur les besoins des familles. Elle participe notamment de manière structurelle au **conseil de participation de l'école communale et aux réunions de l'APER** <sup>40</sup> lorsqu'elle est invitée.

Pour mettre en évidence les associations culturelles, sportives ou encore récréatives non valorisées au sein du Décret ATL, l'extrascolaire libre et communal se diversifieront tous les jours de la semaine dès le quatrième trimestre 2022, en **initiant à des activités des opérateurs d'accueil locaux** (et/ou en fonction des demandes).

---

<sup>37</sup> Fin 2018. Engagement d'un CATL en 2020.

<sup>38</sup> Exemples : lors des 3 CCA annuelles ou lors des 4 réunions du conseil de concertation entre l'enseignement et les parents de l'école communale.

<sup>39</sup> Exemples : lors des fancy-fair ou journée sports et famille (2021.09.25 ; 2022.06.25).

<sup>40</sup> APER : Association Parents Ecole Ramillies.

La coordination ATL (CATL) collabore aussi pour créer du **lien avec la tranche d'âge 12 - 18 ans** avec l'assistante sociale du plan de cohésion sociale et au projet « été solidaire » de la Région wallonne. Elle mène des projets <sup>41</sup> avec le CPAS et l'AMO « BW Est » et un opérateur de vacances pour entendre les besoins des jeunes ramillois de plus de 12 ans et créer des espaces propres aux jeunes en partenariat.

Avant



Après la collaboration ATL-Jeunesse



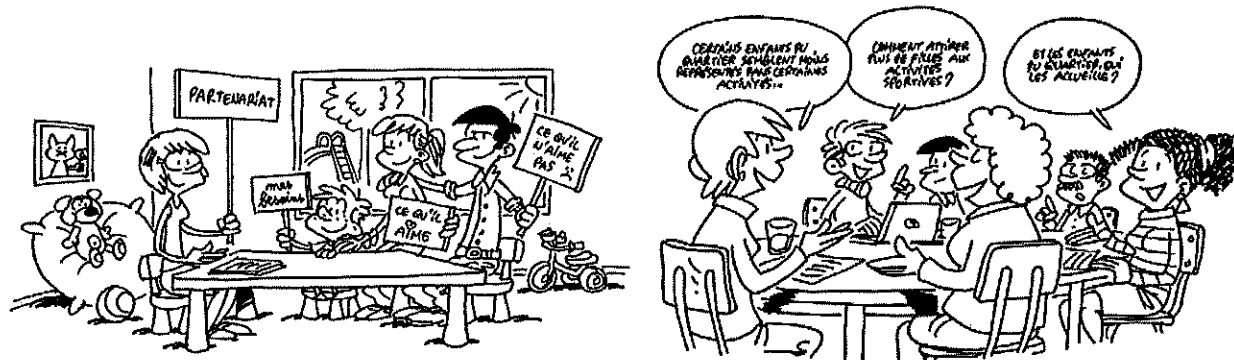
L'**articulation « enseignement-ATL »** est scellée par le biais de divers moyens :

- **mutualisation des locaux** scolaires aux opérateurs d'accueil lors des vacances et établissement de charte d'utilisation, état des lieux des bâtiments et du matériel ;
- **mutualisation du matériel** de psychomotricité et de manipulation fine, jeux de faire-semblant, ... ;
- **engagement de personnel** identique en extrascolaire et sur les temps de midi ;
- **écriture des règles de vie** au sein de l'école et au sein de l'extrascolaire avec une cohérence pédagogique ;
- désignation de la CATL comme membre de la commune au sein du **conseil de participation** de l'enseignement avec l'inscription d'un point actualisation des projets ATL à chaque réunion <sup>42</sup> ;
- **participation des accueillant-es** extrascolaires aux activités extérieures de l'école (excursion, accompagnement des cours de natation) ;
- **coopération** au sein des actions de **recyclage** / déchets du temps de midi et proposition de collation saine

<sup>41</sup> Reportage vidéo de TVCom du 9 juillet 2021 : [https://www.tvcom.be/video/info/societe/ramillies-animagique-et-ete-solidaire-main-dans-la-main-pour-les-jeunes\\_28809\\_89.html#](https://www.tvcom.be/video/info/societe/ramillies-animagique-et-ete-solidaire-main-dans-la-main-pour-les-jeunes_28809_89.html#)

<sup>42</sup> Depuis mars 2022.

En bref, la coordination ATL et la CCA se veulent des lieux où l'ouverture et l'accessibilité primaire et secondaire sont réfléchis vis-à-vis des parents et des professionnels de l'enfance.



### 3. Modalités d'information

Le concept ATL était encore inconnu pour les ramillois jusqu'en 2020. La plupart des opérateurs d'accueil et/ou écoles disposaient d'un site ou d'une page au sein des réseaux sociaux propres à leur structure.

Aucune centralisation de l'information n'existait au niveau communal ou par le biais d'une initiative locale <sup>43</sup>. Chaque famille réalisait des démarches pour s'informer en fonction de ses besoins auprès des opérateurs d'accueil, des écoles et/ou par le « bouche à oreilles ».

Dès janvier 2021, une **affiche explicative du concept ATL** accompagnée d'une invitation à siéger à la CCA, a été distribuée dans les commerces, sur les lieux de passage communaux et à toutes les familles au sein des deux écoles.

**CRÉATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA) DE RAMILLIES**

**Vous êtes :**

- Représentant d'une association de parents ou d'un mouvement d'éducation permanente ;
- Représentant d'un opérateur d'accueil agréé, reconnu ou déclaré à l'ONE ;
- Représentant d'une association culturelle, artistique ou sportive ;
- Représentant d'un opérateur d'accueil agréé, reconnu ou déclaré à l'ONE ;

**Vous êtes intéressé :**

- D'échanger avec les parents, directeurs d'école ou entre professionnels ;
- D'apporter vos idées et vos initiatives de l'accueil extrascolaire à Ramillies ;
- De créer des partenariats et des projets ;
- De participer aux débats ;
- De transmettre la qualité de l'accueil Temps Libre des enfants de 2,5 à 12 ans et plus.

La CCA est un organe d'avis, de consultation et de réflexion pour un Accueil Temps Libre (ATL) de qualité. L'ATL concerne les temps de l'enfant en dehors du temps familial et scolaire. La CCA se réunit au minimum deux fois par an. Pour davantage d'informations sur la CCA, vous pouvez consulter le site [www.ramillies.be/mma-commune/services-communaux/accueil-temps-libre](http://www.ramillies.be/mma-commune/services-communaux/accueil-temps-libre). Vous voulez être candidat ? Contactez la coordination ATL par téléphone au 0490/19.28.06 ou par mail au [atd@commune-ramillies.be](mailto:atd@commune-ramillies.be).

ramillies.be | ONE | POCES | POCES ET DE L'ESPANACE

Le service ATL a édité un triptyque explicatif des domaines concernés par l'ATL et distribué en toutes-boîtes. Il a également été présenté dans la **revue locale** éditée par l'Administration et nommée « Focus ». Trimestriellement, celui-ci informe les citoyens des projets ATL en cours et propose des moments de rencontre <sup>44</sup>.

**Coordination de l'Accueil Temps Libre à Ramillies**

La coordination ATL est organisée par la commune de Ramillies. Elle est composée de représentants des associations de parents, des opérateurs d'accueil agréés, reconnus ou déclarés à l'ONE, et des représentants des associations culturelles, artistiques ou sportives.

**Pour les familles...**

Le service ATL propose des activités et des lieux d'accueil pour les enfants de 2,5 à 12 ans et plus. Les familles peuvent s'inscrire gratuitement et bénéficier de tarifs réduits pour les activités et les lieux d'accueil.

**L'Accueil Temps Libre c'est...**

L'ATL est un service qui propose des activités et des lieux d'accueil pour les enfants de 2,5 à 12 ans et plus. Les familles peuvent s'inscrire gratuitement et bénéficier de tarifs réduits pour les activités et les lieux d'accueil.

**Pour les enseignants...**

Le service ATL propose des activités et des lieux d'accueil pour les enfants de 2,5 à 12 ans et plus. Les enseignants peuvent s'inscrire gratuitement et bénéficier de tarifs réduits pour les activités et les lieux d'accueil.

<sup>43</sup> Exemple : liste des activités pour les jeunes par les « centres de jeunes » sur un territoire donné.

<sup>44</sup> Date de réunion CCA, journée sports & familles.

**Secteur ATL :**

- ### Actualités :

Découvrez notre offre de stage pour les vacances :

- Actuellement, le service cartographie toutes les activités existantes et les partenaires locaux qui proposent des activités aux enfants appelés « opérateurs d'accueil ». Le service répond aux demandes de soutien et de diffusion de l'information mais aussi facilite l'organisation d'activités lors des années scolaires et diversifie l'offre après l'école de manière bimestrielle.

Parallèlement, le service ATL étudie les besoins de la population et plus particulièrement des enfants, parents et des professionnels du secteur de l'Enfance.

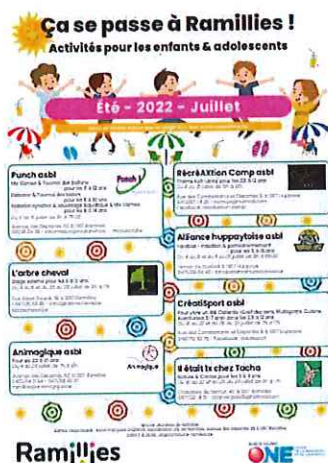
### Les opérateurs d'accueil ATL de Ramillies

**Découvrez les documents relatifs au nouveau calendrier scolaire:**

Les nouveaux rythmes scolaires annuels entreront en vigueur dès la rentrée scolaire 2022, qui aura donc lieu le **lundi 29 août 2022**. C'est une année scolaire plus régulière et plus fluide qu'enteront les élèves et les membres des personnels de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous les types et niveaux de l'enseignement obligatoire sont concernés, ainsi que l'enseignement de promotion sociale et l'enseignement artistique à horaire réduit.

Concrètement, il est prévu de réaliser :

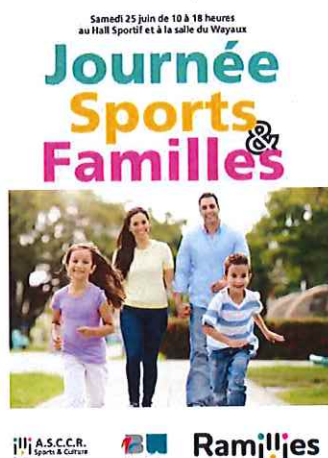
- Des publications centralisées pour illustrer l'offre de chaque vacances scolaires <sup>45</sup> ;
- Des publications sur la diversification proposée trimestriellement en extrascolaire et la mise en évidence de partenaires locaux ;
- Une actualisation du site communal avec les
  - Les contenus des procès-verbaux de la CCA ;
  - Les règles de vie, règlement d'ordre intérieur et projet pédagogique de l'extrascolaire.



43

Les publications sont distribuées sous divers formats :

- Folder distribué par le biais des cartables à chaque famille des deux écoles ;
- Affiche disposée sur les portes d'accès des écoles, extrascolaires et commerces locaux ;
- Mail adressé aux parents par le biais des écoles ;
- Réseaux sociaux (page communale Facebook) ;
- Site.



Pour tout renseignement complémentaire :

ASBL Association Sportive Culturelle Communale Ramillies : **Florence BARVAUX** - [asccramillies@gmail.com](mailto:asccramillies@gmail.com) - **0493 / 97.12.48**  
Accueil Temps Libre : **Anne-Françoise LHONNAY** - [atl@commune-ramillies.be](mailto:atl@commune-ramillies.be) - **0490 / 19.28.66**  
Échevinat des sports et de la jeunesse : **Michaël DOMBRET** - [michael.dombret@conseilramillies.be](mailto:michael.dombret@conseilramillies.be) - **0496 / 21.73.99**

## 4. Modalités de répartition des moyens communaux

Les chiffres consacrés au secteur Accueil Temps Libre concernent des dépenses récurrentes, prévisibles (les **salaires du personnel** encadrant, les subsides aux associations sportives, le matériel ATL, **avantages sociaux**, ...), des postes extraordinaires (l'**aménagement** des lieux d'accueil) qui se déroulent ponctuellement mais aussi la gestion des situations imprévisibles (remplacement du personnel, accident, ...).

Ce sont donc le Conseil et le Collège communaux qui identifient la répartition des aides pour le secteur ATL pour les **subsides directs et indirects**. En effet, de nombreuses **conventions de mise à disposition** des bâtiments communaux facilitent indirectement la tenue d'organisation ATL sur le territoire communal pour « un franc symbolique » ou gratuitement. A Ramillies, l'école communale est mutualisée entre quatre opérateurs d'accueil : ISBW (AES2), Animagique asbl (centre de vacances), Punch asbl et les Scouts de Bomal.

La commune investit également dans des infrastructures sportives comme le hall des sports, infrastructures sportives de Huppaye, hall de Huppaye, ... qui sont <sup>46</sup> gérées par l'asbl ASCCR.

Seules, les subventions trimestrielles ONE octroyées en fonction des présences des enfants aux opérateurs d'accueil extrascolaire dépendent de chaque pouvoir organisateur. L'extrascolaire communal et libre ont décidé d'entériner les modalités financières suivantes :

**Chaque pouvoir organisateur** (accueil extrascolaire libre et communal) réceptionne les subventions trimestrielles (**0.20 € par jour et par enfant présent** à « Heure fin des cours + 10 minutes) avec un trimestre de retard par rapport à l'envoi des chiffres à l'ONE.

Exemple : l'accueil extrascolaire de 2022T4 (octobre à décembre) est envoyé à l'ONE au plus tard le 2023T1 (soit le 31 mars) et est perçu vers le 2023T2 (soit vers le 30 juin).

Le coefficient multiplicateur (actuellement de +/- 0.50 € par jour et par enfant présent) perçu annuellement avec un an et demi de retard à partir d'une enveloppe fermée de la Fédération Wallonie-Bruxelles, suite à la clôture de l'année budgétaire ONE (du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre) est **réceptionné par la commune**. Exemple : l'accueil 2019 et 2020 : 3, 2021 : 3.82.

Le budget provenant du coefficient multiplicateur est inscrit au sein d'un article budgétaire ATL qui sera géré par la CCA et distribué comme suit :

---

<sup>46</sup>Partiellement

- o Achat / projet commun aux deux accueils extrascolaires (exemples : achat de matériel, formation des accueillant-es, spectacle ou ateliers divers en extrascolaire) ;
- o Répartition financière en fonction du nombre d'enfants inscrits à l'école et à l'extrascolaire (moyenne entre les 2 chiffres).

En cas de non-respect des modalités de subventionnement, le pouvoir organisateur concerné perd les subventions trimestrielles et celles liées au coefficient multiplicateur distribuées a posteriori.

Les pouvoirs organisateurs ont reçu le lien vers le site de l'ONE qui explique toutes les modalités pratiques pour les subventions aux opérateurs d'accueil extrascolaire : <https://www.one.be/professionnel/accueil-temps-libre/accueil-extrascolaire/subventionnement-des-operateurs/>

**Anne-Françoise Lhonnay**

**De:** Anne-Françoise Lhonnay <atl@commune-familles.be>  
**Envoyé:** vendredi 20 mai 2022 12:27  
**À:** laurent.moeli@commune-familles.be; Pavlos Chef Finances Administratif; Michael Dombret  
**Cc:** Nathalie Jodot; Angélique Verstraeten (direction.ecole@commune-familles.be)  
**Objet:** ATL programme CLE - Répartition financière

Bonjour à Tous,

Dans l'écriture du programme CLE 2022-2027, il y a un chapitre obligatoire qui se nomme «répartition financière». Au sein de celui-ci, je dois définir comment les subsides vont se distribuer au sein de l'ATL de Familles, et notamment ceux perçus par l'extrascolaire libre et communal.

Lors d'une réunion informelle dans mon bureau sur un temps de midi, je vous avais proposé une répartition que vous avez acceptée oralement. Il s'agissait de :

- Chaque pouvoir organisateur (accueil extrascolaire libre et communal) réceptionne les subventions trimestrielles (0,20 € par jour et par enfant présent à « l'heure fin des cours + 10 minutes) avec un trimestre de retard par rapport à l'envoi des chiffres à l'ONE.  
Exemple : l'accueil extrascolaire de 2021/4 (octobre à décembre) est envoyé à l'ONE au plus tard le 2022/1 (soit le 31 mars) et est perçu vers le 2022/2 (soit vers le 30 juin).
- Le coefficient multiplicateur (actuellement de +/- 0,50 € par jour et par enfant présent) perçu annuellement avec un an et demi de retard à partir d'une enveloppe fermée de la FVB, suite à la clôture de l'année budgétaire ONE (du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre) est réceptionné par la commune. Exemple : l'accueil 2019 et 2020 : 3 2021 : 3,82

Le budget est inscrit au sein d'un article budgétaire ATL qui sera géré par la CCA et distribué comme suit :

- o Achat / projet commun aux deux accueils extrascolaires (exemples : achat de matériel, formation des accueillant-es, spectacle ou ateliers divers en extrascolaire) ;
- o Répartition financière en fonction du nombre d'enfants inscrits à l'école et à l'extrascolaire (moyenne entre les 2 chiffres).

En cas de non-respect des modalités de subventionnement, le pouvoir organisateur concerné perd les subventions trimestrielles et celles liées au coefficient multiplicateur distribuées a posteriori.

Ci-joint, vous trouverez le lien vers le site de l'ONE qui explique toutes les modalités pratiques pour les subventions aux opérateurs d'accueil extrascolaire : <https://www.one.be/professionnel/accueil-temps-libre/accueil-extrascolaire/subventionnement-des-operateurs/>

Pourriez-vous me confirmer par écrit votre accord sur la proposition ci-jointe ? D'accord / Pas d'accord.  
 En cas de désaccord, pourriez-vous réaliser une contre-proposition écrite ?

L'objectif est de rentrer toutes les modalités du programme CLE au Conseil communal du 29 juin 2022 (soit un dossier administratif finalisé). Pourriez-vous me répondre avant le 1<sup>er</sup> juin 2022 ?

Restant à votre écoute, je vous souhaite une excellente journée.

1

Une communication annuelle est prévue en CCA sur les subventions perçues et sur la distribution des subsides trimestriels.

Vous trouverez ci-joint une estimation des coûts liés au subventionnement communal du secteur ATL ramillois :

|                                                                                                                                             |                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| - Salaires de la coordination ATL (bruts)                                                                                                   | 24.545 €              |
| - Frais de fonctionnement de la coordination ATL (eau-mazout-électricité-téléphone-formation)                                               | 2.260 €               |
| - Salaires des accueillant.es extrascolaires communal.es (bruts) avec des points APE en l'occurrence de :                                   | 144.000 €<br>25.000 € |
| - Matériels de l'extrascolaire, plaines et stages de vacances                                                                               | 3.000 €               |
| - Aménagement des lieux de vie extrascolaire, stages de vacances et temps de midi (travaux, peinture, meubles)                              | 7.612 €               |
| - Subside octroyé aux opérateurs d'accueil reconnus, agréés et subventionnés lors des vacances scolaires <sup>[1]</sup> (ISBW & Animagique) | 8.097 €               |
| - Avantages sociaux (à l'école libre St Jean Baptiste)                                                                                      | 3.000 €               |
| - Subside <sup>[2]</sup> aux associations sportives                                                                                         | 3.000 €               |
| - Organisation d'une journée Sport & familles (ATL)                                                                                         | 2.800 €               |
| - Intervention communale dans la construction d'infrastructures accessibles à l'ATL :                                                       |                       |
| - Halte-accueil Bébébus                                                                                                                     | 5.000 €               |
| - Hall des sports (rénovation – fin en 2021)                                                                                                | 1.902.493€            |
| - Football de Huppaye (rénovation – fin en 2022)                                                                                            | 1.792.372€            |

**À la salle du Wayaux :**

À partir de 10h:  
**Randonnée «20km des familles»**  
Parcours Michel dans la commune  
au départ de la salle du Wayaux

**Initiation à la pratique cycliste :**  
Pour les 8-10ans : départ 10h - fin vers 14h  
Pour les 10-14ans : départ 14h - fin vers 15h

**Randonnée cycliste 70 / 110 / 140 km**  
Route des Six Vallées  
Inscriptions de 7h30 à 8h30  
70 km - D+ 600 m  
110 km - D+ 800 m  
140 km - D+ 1200 m

organisée par le Club La Margelle  
en collaboration avec la Commune de Ramillies

Renseignements :  
Emmanuel BELLAT - 0474 / 59 23 50  
Christophe FRIEDL - 0477 / 66 03 60  
Cyclot La Margelle - ramillies@ramillies.be  
Page Facebook : Les 6 Vallées

Cette visite d'initiation est destinée aux enfants  
Prévoir leur matériel (vélo, casque, chaussures)  
Un budget d'achat au moins 100€ doit permettre d'acheter son matériel de base.

**Journée Sports & Familles**  
Samedi 25 juin de 10 à 18 heures  
au Hall Sportif et à la salle du Wayaux

**DECATHLON** **A.S.C.E.R. Sports & Culture** **Ramillies**

**Au Hall sportif :**

**Petite salle (1)**

|       |                                      |
|-------|--------------------------------------|
| 09h00 | Happy dance                          |
| 10h30 | Happy dance                          |
| 12h00 | Self défense                         |
| 13h30 | Self défense                         |
| 15h00 | Happy dance                          |
| 16h30 | Happy dance                          |
| 18h00 | Zumba gold                           |
| 19h30 | Zumba gold                           |
| 21h00 | Exercices avec ballons               |
| 22h30 | Dance portugaise, yoga, martial arts |
| 24h00 | Exercices avec ballons               |
| 25h30 | Exercices avec ballons               |
| 27h00 | Exercices avec ballons               |
| 28h30 | Exercices avec ballons               |

**Grande salle (2)**

|        |           |
|--------|-----------|
| 10h00  | Volley    |
| 11h30  | Volley    |
| 13h00  | Badminton |
| 14h30  | Badminton |
| 16h00  | Badminton |
| 17h30  | Badminton |
| 19h00  | Badminton |
| 20h30  | Badminton |
| 22h00  | Badminton |
| 23h30  | Badminton |
| 25h00  | Badminton |
| 26h30  | Badminton |
| 28h00  | Badminton |
| 29h30  | Badminton |
| 31h00  | Badminton |
| 32h30  | Badminton |
| 34h00  | Badminton |
| 35h30  | Badminton |
| 37h00  | Badminton |
| 38h30  | Badminton |
| 40h00  | Badminton |
| 41h30  | Badminton |
| 43h00  | Badminton |
| 44h30  | Badminton |
| 46h00  | Badminton |
| 47h30  | Badminton |
| 49h00  | Badminton |
| 50h30  | Badminton |
| 52h00  | Badminton |
| 53h30  | Badminton |
| 55h00  | Badminton |
| 56h30  | Badminton |
| 58h00  | Badminton |
| 59h30  | Badminton |
| 61h00  | Badminton |
| 62h30  | Badminton |
| 64h00  | Badminton |
| 65h30  | Badminton |
| 67h00  | Badminton |
| 68h30  | Badminton |
| 70h00  | Badminton |
| 71h30  | Badminton |
| 73h00  | Badminton |
| 74h30  | Badminton |
| 76h00  | Badminton |
| 77h30  | Badminton |
| 79h00  | Badminton |
| 80h30  | Badminton |
| 82h00  | Badminton |
| 83h30  | Badminton |
| 85h00  | Badminton |
| 86h30  | Badminton |
| 88h00  | Badminton |
| 89h30  | Badminton |
| 91h00  | Badminton |
| 92h30  | Badminton |
| 94h00  | Badminton |
| 95h30  | Badminton |
| 97h00  | Badminton |
| 98h30  | Badminton |
| 100h00 | Badminton |
| 101h30 | Badminton |
| 103h00 | Badminton |
| 104h30 | Badminton |
| 106h00 | Badminton |
| 107h30 | Badminton |
| 109h00 | Badminton |
| 110h30 | Badminton |
| 112h00 | Badminton |
| 113h30 | Badminton |
| 115h00 | Badminton |
| 116h30 | Badminton |
| 118h00 | Badminton |
| 119h30 | Badminton |
| 121h00 | Badminton |
| 122h30 | Badminton |
| 124h00 | Badminton |
| 125h30 | Badminton |
| 127h00 | Badminton |
| 128h30 | Badminton |
| 130h00 | Badminton |
| 131h30 | Badminton |
| 133h00 | Badminton |
| 134h30 | Badminton |
| 136h00 | Badminton |
| 137h30 | Badminton |
| 139h00 | Badminton |
| 140h30 | Badminton |
| 142h00 | Badminton |
| 143h30 | Badminton |
| 145h00 | Badminton |
| 146h30 | Badminton |
| 148h00 | Badminton |
| 149h30 | Badminton |
| 151h00 | Badminton |
| 152h30 | Badminton |
| 154h00 | Badminton |
| 155h30 | Badminton |
| 157h00 | Badminton |
| 158h30 | Badminton |
| 160h00 | Badminton |
| 161h30 | Badminton |
| 163h00 | Badminton |
| 164h30 | Badminton |
| 166h00 | Badminton |
| 167h30 | Badminton |
| 169h00 | Badminton |
| 170h30 | Badminton |
| 172h00 | Badminton |
| 173h30 | Badminton |
| 175h00 | Badminton |
| 176h30 | Badminton |
| 178h00 | Badminton |
| 179h30 | Badminton |
| 181h00 | Badminton |
| 182h30 | Badminton |
| 184h00 | Badminton |
| 185h30 | Badminton |
| 187h00 | Badminton |
| 188h30 | Badminton |
| 190h00 | Badminton |
| 191h30 | Badminton |
| 193h00 | Badminton |
| 194h30 | Badminton |
| 196h00 | Badminton |
| 197h30 | Badminton |
| 199h00 | Badminton |
| 200h30 | Badminton |
| 202h00 | Badminton |
| 203h30 | Badminton |
| 205h00 | Badminton |
| 206h30 | Badminton |
| 208h00 | Badminton |
| 209h30 | Badminton |
| 211h00 | Badminton |
| 212h30 | Badminton |
| 214h00 | Badminton |
| 215h30 | Badminton |
| 217h00 | Badminton |
| 218h30 | Badminton |
| 220h00 | Badminton |
| 221h30 | Badminton |
| 223h00 | Badminton |
| 224h30 | Badminton |
| 226h00 | Badminton |
| 227h30 | Badminton |
| 229h00 | Badminton |
| 230h30 | Badminton |
| 232h00 | Badminton |
| 233h30 | Badminton |
| 235h00 | Badminton |
| 236h30 | Badminton |
| 238h00 | Badminton |
| 239h30 | Badminton |
| 241h00 | Badminton |
| 242h30 | Badminton |
| 244h00 | Badminton |
| 245h30 | Badminton |
| 247h00 | Badminton |
| 248h30 | Badminton |
| 250h00 | Badminton |
| 251h30 | Badminton |
| 253h00 | Badminton |
| 254h30 | Badminton |
| 256h00 | Badminton |
| 257h30 | Badminton |
| 259h00 | Badminton |
| 260h30 | Badminton |
| 262h00 | Badminton |
| 263h30 | Badminton |
| 265h00 | Badminton |
| 266h30 | Badminton |
| 268h00 | Badminton |
| 269h30 | Badminton |
| 271h00 | Badminton |
| 272h30 | Badminton |
| 274h00 | Badminton |
| 275h30 | Badminton |
| 277h00 | Badminton |
| 278h30 | Badminton |
| 280h00 | Badminton |
| 281h30 | Badminton |
| 283h00 | Badminton |
| 284h30 | Badminton |
| 286h00 | Badminton |
| 287h30 | Badminton |
| 289h00 | Badminton |
| 290h30 | Badminton |
| 292h00 | Badminton |
| 293h30 | Badminton |
| 295h00 | Badminton |
| 296h30 | Badminton |
| 298h00 | Badminton |
| 299h30 | Badminton |
| 301h00 | Badminton |
| 302h30 | Badminton |
| 304h00 | Badminton |
| 305h30 | Badminton |
| 307h00 | Badminton |
| 308h30 | Badminton |
| 310h00 | Badminton |
| 311h30 | Badminton |
| 313h00 | Badminton |
| 314h30 | Badminton |
| 316h00 | Badminton |
| 317h30 | Badminton |
| 319h00 | Badminton |
| 320h30 | Badminton |
| 322h00 | Badminton |
| 323h30 | Badminton |
| 325h00 | Badminton |
| 326h30 | Badminton |
| 328h00 | Badminton |
| 329h30 | Badminton |
| 331h00 | Badminton |
| 332h30 | Badminton |
| 334h00 | Badminton |
| 335h30 | Badminton |
| 337h00 | Badminton |
| 338h30 | Badminton |
| 340h00 | Badminton |
| 341h30 | Badminton |
| 343h00 | Badminton |
| 344h30 | Badminton |
| 346h00 | Badminton |
| 347h30 | Badminton |
| 349h00 | Badminton |
| 350h30 | Badminton |
| 352h00 | Badminton |
| 353h30 | Badminton |
| 355h00 | Badminton |
| 356h30 | Badminton |
| 358h00 | Badminton |
| 359h30 | Badminton |
| 361h00 | Badminton |
| 362h30 | Badminton |
| 364h00 | Badminton |
| 365h30 | Badminton |
| 367h00 | Badminton |
| 368h30 | Badminton |
| 370h00 | Badminton |
| 371h30 | Badminton |
| 373h00 | Badminton |
| 374h30 | Badminton |
| 376h00 | Badminton |
| 377h30 | Badminton |
| 379h00 | Badminton |
| 380h30 | Badminton |
| 382h00 | Badminton |
| 383h30 | Badminton |
| 385h00 | Badminton |
| 386h30 | Badminton |
| 388h00 | Badminton |
| 389h30 | Badminton |
| 391h00 | Badminton |
| 392h30 | Badminton |
| 394h00 | Badminton |
| 395h30 | Badminton |
| 397h00 | Badminton |
| 398h30 | Badminton |
| 400h00 | Badminton |
| 401h30 | Badminton |
| 403h00 | Badminton |
| 404h30 | Badminton |
| 406h00 | Badminton |
| 407h30 | Badminton |
| 409h00 | Badminton |
| 410h30 | Badminton |
| 412h00 | Badminton |
| 413h30 | Badminton |
| 415h00 | Badminton |
| 416h30 | Badminton |
| 418h00 | Badminton |
| 419h30 | Badminton |
| 421h00 | Badminton |
| 422h30 | Badminton |
| 424h00 | Badminton |
| 425h30 | Badminton |
| 427h00 | Badminton |
| 428h30 | Badminton |
| 430h00 | Badminton |
| 431h30 | Badminton |
| 433h00 | Badminton |
| 434h30 | Badminton |
| 436h00 | Badminton |
| 437h30 | Badminton |
| 439h00 | Badminton |
| 440h30 | Badminton |
| 442h00 | Badminton |
| 443h30 | Badminton |
| 445h00 | Badminton |
| 446h30 | Badminton |
| 448h00 | Badminton |
| 449h30 | Badminton |
| 451h00 | Badminton |
| 452h30 | Badminton |
| 454h00 | Badminton |
| 455h30 | Badminton |
| 457h00 | Badminton |
| 458h30 | Badminton |
| 460h00 | Badminton |
| 461h30 | Badminton |
| 463h00 | Badminton |
| 464h30 | Badminton |
| 466h00 | Badminton |
| 467h30 | Badminton |
| 469h00 | Badminton |
| 470h30 | Badminton |
| 472h00 | Badminton |
| 473h30 | Badminton |
| 475h00 | Badminton |
| 476h30 | Badminton |
| 478h00 | Badminton |
| 479h30 | Badminton |
| 481h00 | Badminton |
| 482h30 | Badminton |
| 484h00 | Badminton |
| 485h30 | Badminton |
| 487h00 | Badminton |
| 488h30 | Badminton |
| 490h00 | Badminton |
| 491h30 | Badminton |
| 493h00 | Badminton |
| 494h30 | Badminton |
| 496h00 | Badminton |
| 497h30 | Badminton |
| 499h00 | Badminton |
| 500h30 | Badminton |
| 502h00 | Badminton |
| 503h30 | Badminton |
| 505h00 | Badminton |
| 506h30 | Badminton |
| 508h00 | Badminton |
| 509h30 | Badminton |
| 511h00 | Badminton |
| 512h30 | Badminton |
| 514h00 | Badminton |
| 515h30 | Badminton |
| 517h00 | Badminton |
| 518h30 | Badminton |
| 520h00 | Badminton |
| 521h30 | Badminton |
| 523h00 | Badminton |
| 524h30 | Badminton |
| 526h00 | Badminton |
| 527h30 | Badminton |
| 529h00 | Badminton |
| 530h30 | Badminton |
| 532h00 | Badminton |
| 533h30 | Badminton |
| 535h00 | Badminton |
| 536h30 | Badminton |
| 538h00 | Badminton |
| 539h30 | Badminton |
| 541h00 | Badminton |
| 542h30 | Badminton |
| 544h00 | Badminton |
| 545h30 | Badminton |
| 547h00 | Badminton |
| 548h30 | Badminton |
| 550h00 | Badminton |
| 551h30 | Badminton |
| 553h00 | Badminton |
| 554h30 | Badminton |
| 556h00 | Badminton |
| 557h30 | Badminton |
| 559h00 | Badminton |
| 560h30 | Badminton |
| 562h00 | Badminton |
| 563h30 | Badminton |
| 565h00 | Badminton |
| 566h30 | Badminton |
| 568h00 | Badminton |
| 569h30 | Badminton |
| 571h00 | Badminton |
| 572h30 | Badminton |
| 574h00 | Badminton |
| 575h30 | Badminton |
| 577h00 | Badminton |
| 578h30 | Badminton |
| 580h00 | Badminton |
| 581h30 | Badminton |
| 583h00 | Badminton |
| 584h30 | Badminton |
| 586h00 | Badminton |
| 587h30 | Badminton |
| 589h00 | Badminton |
| 590h30 | Badminton |
| 592h00 | Badminton |
| 593h30 | Badminton |
| 595h00 | Badminton |
| 596h30 | Badminton |
| 598h00 | Badminton |
| 599h30 | Badminton |
| 601h00 | Badminton |
| 602h30 | Badminton |
| 604h00 | Badminton |
| 605h30 | Badminton |
| 607h00 | Badminton |
| 608h30 | Badminton |
| 610h00 | Badminton |
| 611h30 | Badminton |
| 613h00 | Badminton |
| 614h30 | Badminton |
| 616h00 | Badminton |
| 617h30 | Badminton |
| 619h00 | Badminton |
| 620h30 | Badminton |
| 622h00 | Badminton |
| 623h30 | Badminton |
| 625h00 | Badminton |
| 626h30 | Badminton |
| 628h00 | Badminton |
| 629h30 | Badminton |
| 631h00 | Badminton |
| 632h30 | Badminton |
| 634h00 | Badminton |
| 635h30 | Badminton |
| 637h00 | Badminton |
| 638h30 | Badminton |
| 640h00 | Badminton |
| 641h30 | Badminton |
| 643h00 | Badminton |
| 644h30 | Badminton |
| 646h00 | Badminton |
| 647h30 | Badminton |
| 649h00 | Badminton |
| 650h30 | Badminton |
| 652h00 | Badminton |
| 653h30 | Badminton |
| 655h00 | Badminton |
| 656h30 | Badminton |
| 658h00 | Badminton |
| 659h30 | Badminton |
| 661h00 | Badminton |
| 662h30 | Badminton |
| 664h00 | Badminton |
| 665h30 | Badminton |
| 667h00 | Badminton |
| 668h30 | Badminton |
| 670h00 | Badminton |
| 671h30 | Badminton |
| 673h00 | Badminton |
| 674h30 | Badminton |
| 676h00 | Badminton |
| 677h30 | Badminton |
| 679h00 | Badminton |
| 680h30 | Badminton |
| 682h00 | Badminton |
| 683h30 | Badminton |
| 685h00 | Badminton |
| 686h30 | Badminton |
| 688h00 | Badminton |
| 689h30 | Badminton |
| 691h00 | Badminton |
| 692    |           |

## 5. Effets positifs sur l'évolution du secteur ATL

Parallèlement à la subvention du Décret ATL, il a été maintenu à ce jour des **aides à l'emploi (APE) par la Région wallonne** par le biais d'obtention de points APE pour l'extrascolaire.

L'ensemble de ces aides facilitent l'engagement de personnel d'accueil extrascolaire. Les accueillantes ont été engagées à durée indéterminée à partir de septembre 2021. Elles sont toutes « APE ». L'objectif est de tendre vers les normes One d'encadrement.

D'autres effets influencent positivement le secteur ATL ramillois :

### - Une **collaboration** importante **entre l'école et l'ATL**

Tous les bâtiments scolaires <sup>49</sup> sont mutualisés entre l'enseignement et l'ATL. Cette aide permet le développement important d'une politique d'accueil lors des temps ATL. Pour se faire, il a été défini trois points :

1. Un calendrier des occupations de l'école / agenda et récurrence des nettoyages ;
2. Une définition des locaux occupés à tel moment ;
3. Une mutualisation du matériel de psychomotricité et des jeux de faire-semblant entre l'extrascolaire et les plaines de vacances / stages. Celle-ci est possible grâce à la réalisation d'un **état des lieux avant / après**.

### - Un **engagement transversal** ATL / Enseignement pour les **temps de midi**

Les contrats de travail des accueillant.es extrascolaires intègrent les prestations des temps de midi à charge de l'enseignement. Cette mutualisation des temps de travail a permis l'octroi de contrat à durée indéterminée variable <sup>50</sup> sur l'année civile.

### - Un **engagement transversal** ATL / Opérateurs d'accueil lors des vacances scolaires

Qui mieux que les accueillant.es formé.es qui sont connues des enfants lors de l'année scolaire peuvent accompagner les opérateurs d'accueil lors des activités de vacances ? Les étudiants engagés les années antérieures sont progressivement remplacés par les accueillant.es, professionnel.les de l'enfance.

---

<sup>49</sup> Communaux et libres.

<sup>50</sup> Les accueillant.es prestent davantage lors des temps scolaires et récupèrent lors des vacances scolaires

- Une **inclusion du personnel ATL au sein de l'équipe pédagogique**

Lors des **sorties** scolaires, fancy-fair, les enseignant.es et accueillant.es encadrent les enfants sans distinction. L'extrascolaire est considéré comme le troisième <sup>51</sup> lieu éducatif.

Cette inclusion est établie également par l'insertion de la coordination ATL au sein des réunions du « **conseil de concertation** » en tant que représentant de l'administration communale.

- Une compréhension et une expérience des **missions globales** de la fonction de coordination ATL

Engagée <sup>52</sup> aux prémices du Décret ATL et ayant participé à toutes les modifications du Décret et/ou de ses Arrêtés, la coordination ATL dispose d'une vision du secteur et des avancées nécessaires pour viser la qualité des services en collaboration avec les partenaires ATL. De plus, une participation active au sein des plateformes provinciales et communautaires ATL facilite une actualisation continue des connaissances propres à l'ATL.

- Une confiance et des **rôles définis** et respectés

Toutes les étapes de consultation des publics cibles sont respectées sans interférence politique. Chacun connaît son rôle et facilite celui de l'autre.

- Un échevinat unique

L'accès aux informations « 0 – 18 ans » et aux structures sportives a été facilité grâce aux champs des compétences centralisés sur un seul échevinat : « jeunesse ».

L'information aux familles pourra dès lors être centralisée prochainement de l'accompagnement des parents dès la maternité de la mère jusqu'à l'indépendance du jeune avec une mise en évidence des milieux d'accueil 0-3 ans puis suivi d'une présentation des lieux d'accueil des enfants pour conclure sur une présentation des partenaires « jeunesse ».

**En bref, les effets positifs sur le secteur ATL sont les - points APE « extrascolaire », - décroisement ATL - Enseignement, - engagements transversaux ATL - Enseignement - Centre de vacances ; - faire partie d'une équipe pédagogique, - compréhension des missions et rôles du CATL ; - un échevinat unique.**

---

<sup>51</sup> Avec la famille et l'école.

<sup>52</sup> CATL, engagée le 1<sup>er</sup> avril 2002 à Hannut.

## 6. Analyse des besoins

### 6.1 Partenaires consultés et méthodologies associées

Trois partenaires du secteur ATL sont interrogés de manière systématique tous les cinq ans. Il s'agit des enfants, des parents et des professionnels appelés aussi opérateurs d'accueil.

Plusieurs difficultés sont apparues successivement lors du processus de réalisation du programme CLE : premièrement, l'encodage de l'état des lieux via le portail Wallonie-Bruxelles (Etnic) a été chaotique en raison de la jeunesse de ce processus et des adaptations encore nécessaires à la prise en compte de l'ensemble des réalités communales et du mauvais réseau internet communal.

Deuxièmement, le mail-type envoyé à tous les opérateurs d'accueil pour l'obtention de données a rencontré peu de réponses et ce, malgré un rappel avec une date limite. Or, l'objectif du processus ATL est d'inclure tous les acteurs afin d'obtenir une photographie de l'offre d'accueil la plus réaliste possible au niveau communal. Des démarches individuelles et spécifiques <sup>53</sup> ont dû être entamées.

En raison de la crise sanitaire de la Covid-19, les outils d'analyse des besoins ont dû être revus. L'analyse des besoins 2021 s'est déroulée essentiellement sous forme de questionnaires en ligne pour les professionnels et les parents <sup>54</sup>. Les questions qui composent ceux-là étaient formulées dans l'objectif d'obtenir les réponses à toutes les thématiques identifiées par l'One et OEJAJ.

Afin d'informer sur cette **méthodologie** de récolte des avis, il y a eu cinq démarches :

- Une publication au sein du journal communal « Focus » sous l'en-tête « questionnaire à destination de ... sur l'Accueil Temps Libre de vos enfants » avec le lien vers les questionnaires ou le renvoi vers le téléphone de la coordination ATL ;
- Deux mails <sup>55</sup> avec les liens vers les questionnaires ;
- Une sensibilisation lors de la journée des familles avec l'impression de QR Code pour permettre à tous de se connecter aux questionnaires ;
- Une sensibilisation des représentants présents lors des CCA ;
- Des animations au sein des classes maternelle et primaire.

---

<sup>53</sup> Recherches sur les sites de tous les partenaires ATL.

<sup>54</sup> Exception faite des rencontres réalisées lors de la journée des familles du 25 septembre 2021.

<sup>55</sup> Par le biais des PO des écoles pour les parents et en ligne directe pour les professionnels ainsi qu'un rappel.

Les questionnaires à destination des enfants ont été publiés via les **moyens de communication** suivants :

- Intégrés à une animation de la classe / de groupe :
  - Les enfants de la 2<sup>ème</sup> maternelle à la 2<sup>ème</sup> primaire ont réalisé un dessin ;
  - Les enfants de la 2<sup>ème</sup> primaire à la 6<sup>ème</sup> primaire ont répondu au questionnaire ;
- Proposés à la journée des familles avec des tablettes mises à disposition par le CPAS et facilités par le scan de QR Code pour accéder aux questionnaires.

Les questionnaires à destination des parents ont été édités par le biais de :

- Envoi ciblé avec la collaboration des secrétariats et des directions d'école
- Publication sur le site des écoles et
- Site communal.

Les questionnaires à destination des professionnels ont été diffusés par :

- La coordination ATL par l'envoi d'un mail-type et d'un rappel à tous les opérateurs d'accueil et
- Site communal.

La publication des questionnaires a débuté fin septembre 2021 et s'est clôturée début décembre 2021.

Concrètement, **le service ATL a récolté 335 questionnaires** <sup>56</sup> « enfants », **32** <sup>57</sup> **questionnaires « parents », 3 questionnaires « professionnels »**. Ces résultats sont à la fois exceptionnels et pauvres !

Exception faite d'une classe par école, tous <sup>58</sup> les enfants ont été consultés de 3 à 12 ans. Le contenu du questionnaire<sup>59</sup> adressé aux enfants était centré sur la **situation en extrascolaire** <sup>60</sup>.

---

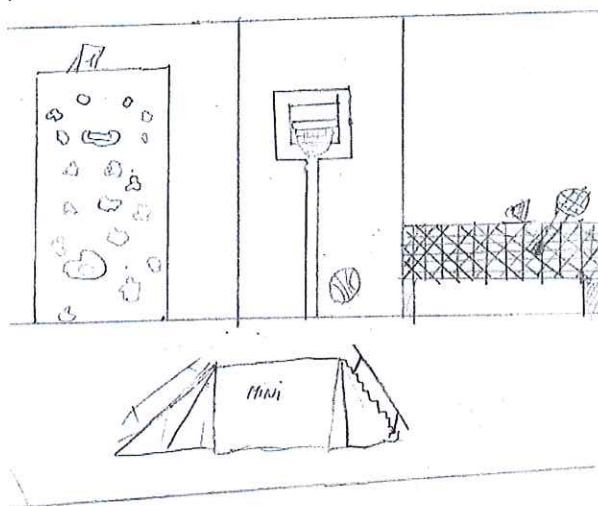
<sup>56</sup> 335 enfants interrogés sur 403 scolarisés de la 2<sup>ème</sup> maternelle à la 6<sup>ème</sup> primaire qui ont répondu à un questionnaire. Les enfants âgés de 3 à 8 ans ayant répondu par dessin.

<sup>57</sup> En ligne (28 + 4). Il faut ajouter à ce chiffre les avis récoltés lors des rencontres.

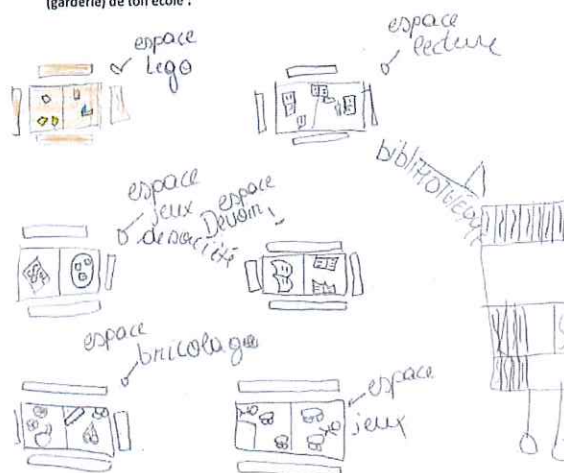
<sup>58</sup> Etant donné le nombre limité d'enfant scolarisé sur la commune : +/- 500 et la situation exceptionnelle d'impossibilité de rencontrer les parents et professionnels en raison de la crise sanitaire.

<sup>59</sup> Voir questionnaire en annexe.

<sup>60</sup> Rien n'existe à Ramillies et les enjeux ATL sont multiples. Ce 1<sup>er</sup> programme CLE pose les jalons et priorise les actions centrées sur l'extrascolaire communal et libre.



1. Dessine ci-après ce qui tu aimerais faire lorsque tu es à l'accueil extrascolaire (garderie) de ton école :

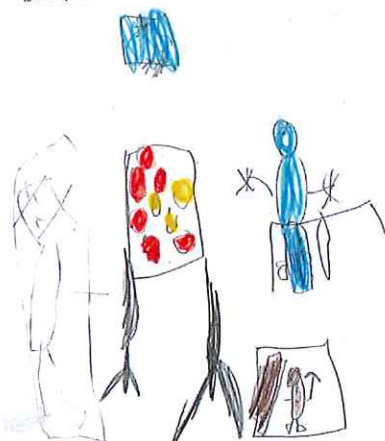


2. Avant de rendre ta feuille, décris ton dessin : mur d'escalade  
la zone de basket, badminton, football, raquette  
activité assise de lecture  
 (description retranscrite par l'adulte)

2. Avant de rendre ta feuille, décris ton dessin : je voudrais bien  
avoir un coin pour chaque activité  
 (description retranscrite par l'adulte)

Pour les enfants scolarisés en maternelle et au sein du cycle 5-8 ans, il s'agissait de réaliser un **dessin** avec la consigne suivante lue à haute voix « Dessine ci-après ce que tu aimerais faire lorsque tu es à l'accueil extrascolaire (garderie) de ton école ». Ci-joint, vous trouverez plusieurs visuels des réponses des enfants.

1. Dessine ci-après ce qui tu aimerais faire lorsque tu es à l'accueil extrascolaire (garderie) de ton école :



2. Avant de rendre ta feuille, décris ton dessin : je suis en train de  
faire des jeux de société, faire des jeux de société  
 (description retranscrite par l'adulte)



2. Avant de rendre ta feuille, décris ton dessin : je suis en train de  
faire des jeux de société, faire des jeux de société  
 (description retranscrite par l'adulte)



2. Avant de rendre ta feuille, décris ton dessin : je suis en train de  
faire des jeux de société, faire des jeux de société  
 (description retranscrite par l'adulte)



2. Avant de rendre ta feuille, décris ton dessin : je suis en train de  
faire des jeux de société, faire des jeux de société  
 (description retranscrite par l'adulte)

Récolte des avis des enfants dans le cadre de l'analyse des besoins 2021 de la commune de Ramillies

A partir de la troisième primaire, les enfants ont été interrogés par le biais d'un questionnaire-papier dépouillé par la coordination ATL sur les thématiques de - l'accueil extrascolaire, - des opérateurs d'accueil fréquentés après l'école, les week-ends et lors des vacances scolaires ainsi que - des manquements dont voici un exemple :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <h3>Questionnaire Enfants</h3> <p>Bienvenue à toi qui es scolarisé au sein d'une école ramillioise (à Huppaye à l'école Saint Jean-Baptiste ou à Ramillies à l'école communale) et/ou qui habites la commune de Ramillies!</p> <p>Nous allons te questionner sur 4 thèmes pour connaître ton point de vue. Il s'agit de savoir ce que tu penses de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-1- Activités pour les enfants ;</li> <li>-2- Espaces intérieur ou extérieur ATL* ;</li> <li>-3- Encadrement ou Adulte(s) qui t'encadre(nt) ;</li> <li>-4- Prise en compte de ton point de vue ou avis.</li> </ul> <p>Le service ATL de la commune de Ramillies reste à ton écoute pour échanger sur l'amélioration du secteur Accueil Temps Libre (ATL) au 0490/19.28.66 ou <a href="mailto:atl@commune-ramillies.be">atl@commune-ramillies.be</a>.</p> <p>(*)= ATL = tout ce qui concerne les enfants en dehors des temps scolaires et familiaux comme par exemple l'accueil extrascolaire (anciennement appelé 'garderie'), les stages ou plaines de vacances, les activités sportives, culturelles, manuelles (bricolage), les mouvements de jeunesse (Scouts), les camps, ... toutes les activités pour les enfants.</p> | <p>Je précise le nom de mon association, club, ... ou de mon activité :</p> <p>Votre réponse <i>fiance</i></p> <hr/> <p>De quelle activité rêves-tu ? Quel type d'opérateurs d'accueil, association ou type d'activités MANQUE-T-IL sur Ramillies ? *</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Je ne sais pas</li> <li><input type="radio"/> Rien, il y a tout!</li> <li><input type="radio"/> Il manque du théâtre</li> <li><input checked="" type="radio"/> Il manque du dessin, peinture, initiation artistique</li> <li><input type="radio"/> Il manque des ateliers autour du livre, de la BD et de la lecture</li> <li><input type="radio"/> Il manque des initiations sportives de .... (précise ton rêve ci-après)</li> <li><input type="radio"/> Il manque des activités diversifiées dehors, dans la nature</li> <li><input type="radio"/> Option 8</li> </ul> <hr/> <p>Précise ton avis, il manque :</p> <p>Votre réponse <i>Il manque du dessin.</i></p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Les **réponses des familles** ont été récoltées par le biais des questionnaires, lors de la journée des familles, lors des réunions de concertation de l'enseignement <sup>61</sup> mais aussi lors de l'invitation de l'APER <sup>62</sup> de l'enseignement communal.

Seuls, 3 <sup>63</sup> **professionnels** ont transmis leur avis par le biais d'un questionnaire. C'est peu ! Mais à ce chiffre, il faut ajouter tous les accueillant.es <sup>64</sup> extrascolaires qui ont été consulté.es en direct lors des réunions mensuelles et des temps de formation, et les membres <sup>65</sup> effectifs et suppléants de la CCA des composantes n°4 et n°5 qui participent à tout le processus.

<sup>61</sup> Avril, mai et juin 2022.

<sup>62</sup> Il est à noter que les familles ont peu de point de comparaison et d'attente à l'heure actuelle.

<sup>63</sup> Il faut ajouter 10 accueillant.es, 25 enseignant.es au 3/40 opérateurs d'accueil consultés.

<sup>64</sup> 7 accueillant.es communales et 3 du réseau libre.

<sup>65</sup> 12 personnes. 3 membres effectifs et 3 membres suppléants pour chaque composante.

Les thématiques <sup>66</sup> suivantes ont été abordées à travers les trois questionnaires construits à l'attention des enfants, des parents et des professionnels du secteur :

- Infrastructures intérieures et extérieures mises à la disposition des enfants ;
- Matériel acquis pour l'animation ;
- Formation du personnel ;
- Encadrement effectif des enfants (nombre de professionnel et niveau de formation) ;
- Gestion des ressources humaines, administratives ;
- Promotion des activités et le besoin de coordination ;
- Partenariat mais aussi des accessibilités financières, géographiques et accessibilités pour les enfants à besoins spécifiques.

Vous trouverez une copie des questionnaires en annexe partie 2.

## Questionnaire « Enfant »

Le questionnaire <sup>67</sup> est composé de :

- 2 questions générales qui permettent de situer l'enfant au sein de son école et de sa fratrie puis
- 6 questions sur l'extrascolaire de son école sur les thèmes du : - matériel, - espace intérieur / extérieur, - encadrement (personnel), des activités proposées ou de l'accès à des temps de repos, de la prise en compte de ses choix
- 1 question sur les opérateurs d'accueil, associations, clubs fréquentés
- 1 question sur les souhaits, manquements.

## Questionnaire « Parent »

Les thématiques interrogées concernent les principales difficultés ou manques rencontrés en tant que parent en matière d'accueil des enfants durant le temps libre :

- Qualité de l'information ;
- Horaires de l'ATL ;
- Infrastructures d'accueil, locaux intérieurs ;
- Infrastructures d'accueil, locaux extérieurs ;
- Offre d'activités ;
- Offre par tranche d'âge ;
- Accessibilité – coût ;

---

<sup>66</sup> Les thématiques étaient identifiées par l'One et l'OEJAJ.

<sup>67</sup> Voir le questionnaire vierge en annexe.

- Accessibilité géographique ;
- Accessibilité des enfants à besoins spécifiques ;
- Autres difficultés.

## Questionnaire « Professionnel »

Le questionnaire se termine par 6 questions qui situent les opérateurs d'accueil et permettent d'identifier de quelle catégorie ils émanent.

Les thématiques interrogées concernent les principales difficultés ou manques rencontrés en tant que professionnel ou opérateur d'accueil d'enfants durant le temps libre sur l'entité ramilloise :

- Infrastructures d'accueil, locaux intérieurs ;
- Infrastructures d'accueil, locaux extérieurs ;
- Matériel d'animation ;
- Formation continue ;
- Encadrement ;
- Gestion administrative / ressources humaines / promotion ;
- Coordination et partenariats ;
- Rencontre des objectifs du Code de qualité en matière d'accessibilité – coût ;
- Rencontre des objectifs du Code de qualité en matière d'accessibilité géographique ;
- Rencontre des objectifs du Code de qualité en matière d'accessibilité pour les enfants à besoins spécifiques ;
- Autres difficultés.

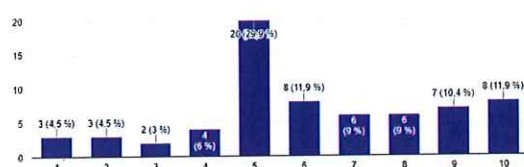
## 6.2. Synthèse des besoins relevés en fonction des partenaires

Dans les paragraphes <sup>68</sup> suivants, le lecteur trouvera les grandes lignes qui se dégagent de l'analyse des besoins de tous les partenaires.

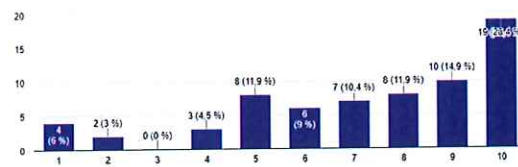
### Besoins identifiés par les **enfants**

1. Acheter du matériel, des jeux (34%) en extrascolaire
2. Recevoir du choix dans les activités proposées en extrascolaire (39%)
3. Aménager les locaux **intérieurs** de l'extrascolaire <sup>69</sup>

En EXTRASCOLAIRE (garderie), que penses-tu des LOCAUX ET DES ESPACES INTÉRIEURS mis à ta disposition, sur une échelle de 1 (nul) à 10 (extraordinaire) ?  
67 réponses



En EXTRASCOLAIRE (garderie), que penses-tu des ESPACES EXTÉRIEURS mis à ta disposition, sur une échelle de 1 (nul) à 10 (extraordinaire) ?  
67 réponses



4. Avoir des associations, clubs sportifs à proximité (70 % pratiquent du sport)
5. Avoir un mouvement de jeunesse à proximité (30 % y sont inscrits)
6. Obtenir du choix en ATL lors des vacances scolaires (74 % cumulés entre associations)
7. Diversifier l'offre ATL nature, culturelle et artistique (69%)

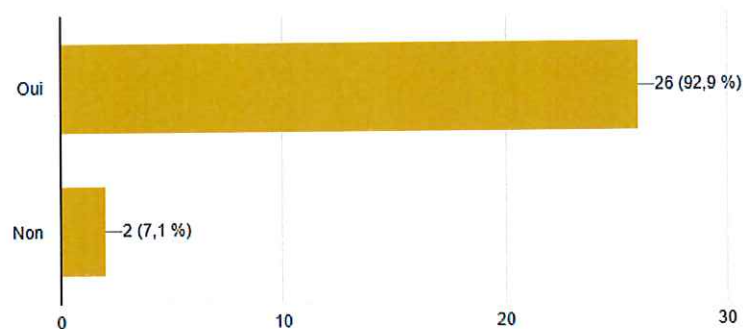


### Besoins identifiés par les **familles**

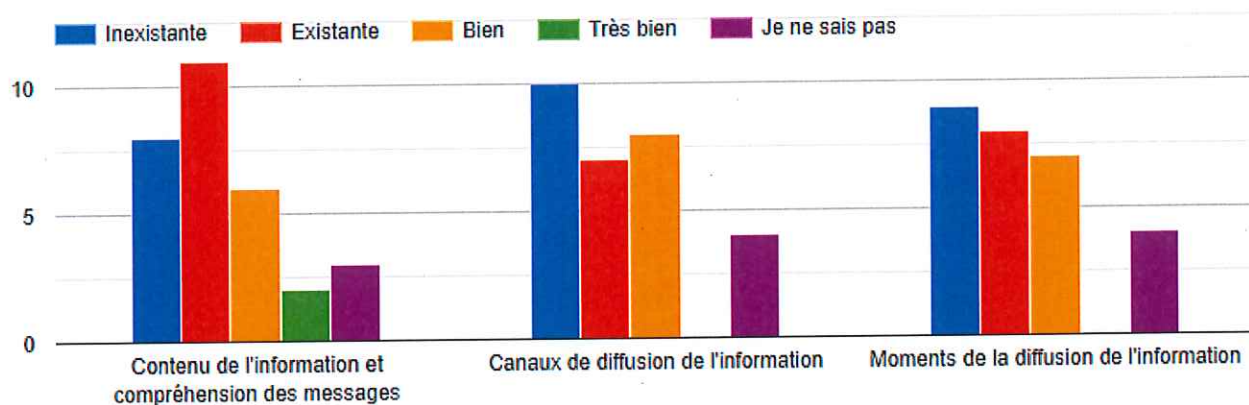
8. Organiser des services ATL (AES, stages / plaines, activités diverses pour les enfants sur le territoire de la commune (93%)

<sup>68</sup> Les besoins identifiés sont extraits du Powerpoint transmis en décembre 2021 à la CCA.

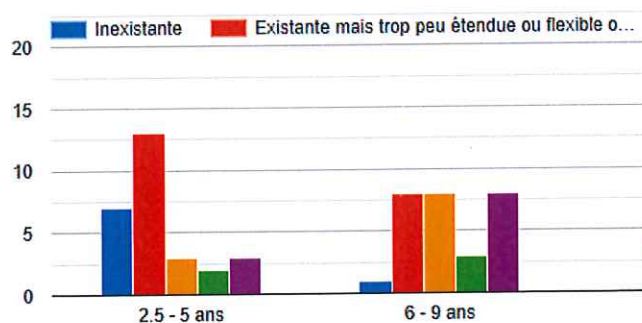
<sup>69</sup> Les résultats sont très divergents entre l'avis sur les espaces intérieurs et extérieurs.



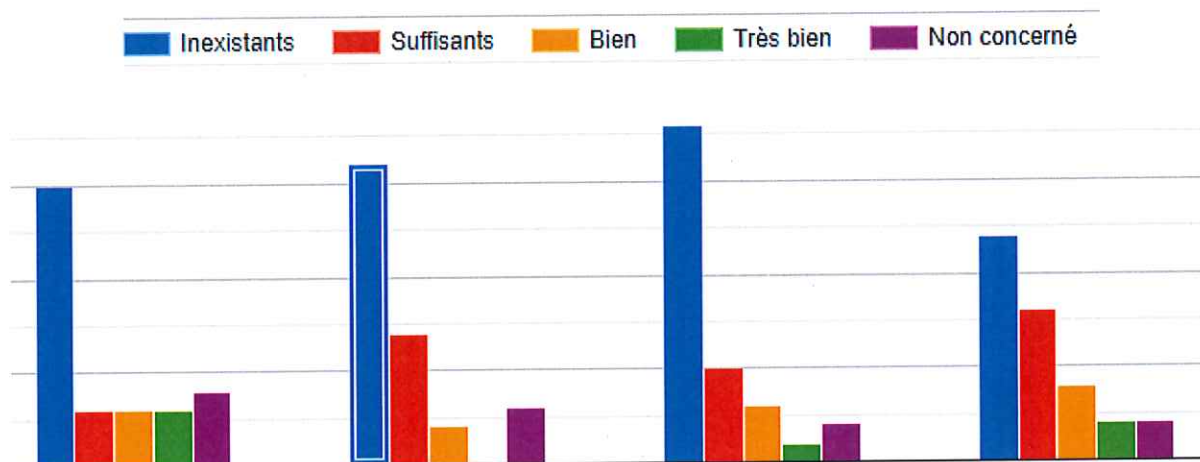
9. Coordonner une communication du secteur ATL de manière diversifiée (contenu, canaux, temporalité)



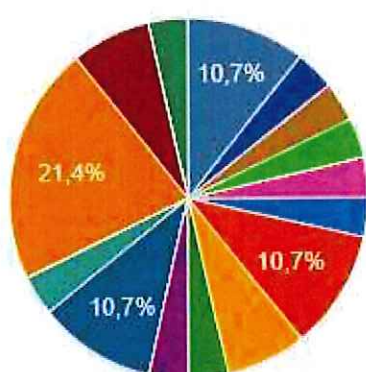
10. Etendre l'offre d'accueil pour les plus-petits



11. Diversifier l'offre d'accueil (voir statistique pour les activités respectivement de linguistique, artistique, culturelle, extérieure)

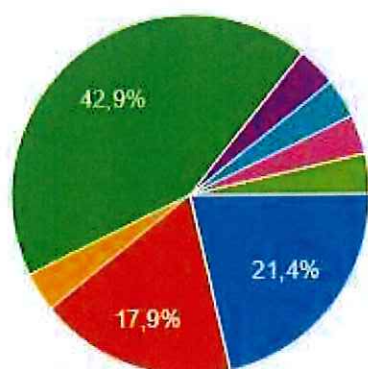


12. Ajouter des sports dans l'offre accessible aux enfants (psychomotricité 21%, et 10% gymnastique, athlétisme, tennis de table)



- Aïkido
- Athlétisme
- Badminton
- Basketball
- Course à pied (Je cours pour ma forme)
- Danse
- Escrime
- Floorball

13. Organiser des déplacements collectifs pour accéder aux activités ATL (43%)



- Tout existe déjà!
- Création de passages pour piétons sécurisés (précisez le lieu ci-après!)
- Modification des lieux d'activités (précisez le lieu ci-après!)
- Organisation de déplacements collectifs
- Meilleure communication... aucune info...
- trottoir sécurisé
- nos enfants sont accueillis à l'école-m...
- Création de trottoir à certains endroits

## Besoins identifiés par les professionnels

14. Obtenir davantage d'infrastructures intérieures
15. Être en possession de plus de matériel et de moyens financiers
16. Trouver des incitants (financiers et motivation) pour la formation continue
17. Identifier des collaborateurs pour augmenter le taux d'encadrement
18. Coordonner les activités proposées entre opérateurs ATL
19. Faciliter l'accessibilité géographique <sup>70</sup>
20. Accueillir des enfants à besoins spécifiques

A partir des besoins de chaque partenaire, les objectifs spécifiques et transversaux ont été écrits :

|   |                                                                                                            |
|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A | CRÉER DES CANAUX DE COMMUNICATION RECURRENTS ET PARTAGES AVEC LES PARENTS ET PROFESSIONNELS DU SECTEUR ATL |
| B | SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES                                                      |
| C | DEVELOPPER DES ACTIVITES DIVERSIFIEES APRES L'ECOLE (C1) ET LORS DES CONGES SCOLAIRES (C2)                 |
| D | INFORMER LES OPERATEURS D'ACCUEIL ET RENFORCER LE LIEN AVEC L'ONE                                          |
| E | AUGMENTER L'ACCESSIBILITE DES ACTIVITES A TOUS LES ENFANTS                                                 |

De ces objectifs et des spécificités communales, découlent un ensemble d'objectifs opérationnels :

|      |                                                                                                                                       |
|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1A   | INFORMER les opérateurs d'accueil des obligations légales pour le secteur                                                             |
| 2A   | Créer un OUTIL DE COMMUNICATION ou des CANAUX avec les PARENTS                                                                        |
| 3A   | Informatiser les INSCRIPTIONS aux activités ATL APRES l'école                                                                         |
| 4A   | PRESENTER chaque opérateur d'accueil sur l'outil de communication                                                                     |
| 5B   | DIVERSIFIER les CONTENUS et activités proposées en extrascolaire                                                                      |
| 6B   | Faciliter la FORMATION du personnel                                                                                                   |
| 7B   | Déployer le MANAGEMENT pour le personnel extrascolaire communal et libre                                                              |
| 8B   | COMMUNIQUER sur les services offerts par chaque accueil extrascolaire (AES)                                                           |
| 9B   | CO-ECRIRE les outils qui soutiennent un accueil de qualité                                                                            |
| 10C1 | Proposer un AGENDA TRIMESTRIEL avec des initiations variées aux activités ATL proposées par des opérateurs d'accueil locaux           |
| 11C2 | Proposer un AGENDA ANNUEL avec d'offres d'accueil diversifiées lors des congés scolaires                                              |
| 12C2 | Participer à l'écriture du marché public pour diversifier l'offre d'accueil au sein des bâtiments communaux lors des congés scolaires |
| 13C2 | Mettre en œuvre des OUTILS de collaboration avec les opérateurs d'accueil au sein des bâtiments communaux lors des congés scolaires   |
| 14D  | REUNIR les opérateurs d'accueil autour de la QUALITE                                                                                  |
| 15E  | RENFORCER les liens entre l'ATL et le CPAS                                                                                            |

<sup>70</sup> Unanimité sur ce besoin.

## 7. Actions du programme CLE 2022-2027

Des objectifs généraux, spécifiques, la CCA priorise 30 actions pour les cinq prochaines années dont certaines sont en cours de réalisation.

Elle priorise les actions en attribuant un numéro <sup>71</sup>, définit l'axe de coordination concerné et fait le lien avec l'amélioration de l'accueil visé ainsi que l'objectif. Des commentaires pondèrent chaque action pour illustrer l'opérationnalisation (ou non) des actions.

Les objectifs opérationnels <sup>72</sup> à mener pour la période 2022-2027 ont été mis en relation avec les différents types de mission à exercer par la coordination ATL <sup>73</sup> tels que identifiés par le Décret : - mise en œuvre de la coordination ; - accompagnement du développement de la qualité ; - développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune.

| N° | Actions concrètes à réaliser                                                             | Axe de coordination              | En rapport avec l'analyse des besoins, quel aspect de l'amélioration de l'accueil a été principalement développé par l'action | Objectif prioritaire que l'action vise à réaliser | Commentaires libres                                    |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| 1  | Publier sur les contenus du Décret ATL                                                   | Mise en œuvre de la coordination | Coordination et partenariat entre opérateurs                                                                                  | A1                                                | Canevas communiqué au "service communication communal" |
| 2  | Créer un onglet ATL sur le site communal                                                 | Mise en œuvre de la coordination | Coordination et partenariat entre opérateurs                                                                                  | A1                                                | Réalisée en 2021                                       |
| 3  | Créer une page Facebook, une page accessible à tous les opérateurs ouverts sur Ramillies | Mise en œuvre de la coordination | Information des parents                                                                                                       | A2                                                | En cours de validation                                 |
| 4  | Publier sur l'offre d'accueil lors des congés scolaires                                  | Mise en œuvre de la coordination | Information des parents                                                                                                       | A2                                                | En cours depuis les congés d'automne                   |

<sup>71</sup> L'action n°1 est celle qui est la plus importante / à mener rapidement.

<sup>72</sup> La numérotation débute à 1.3 et non à 1.1 en raison des deux actions récurrentes qui proviennent des programmes CLE antérieures et qui se nomment « continuité » :

1.1 Mettre en œuvre l'extrascolaire au sein de toutes les implantations scolaires et

1.2 Diversifier l'extrascolaire

<sup>73</sup> Voir tableau Excel.

| N° | Actions concrètes à réaliser                                                                                 | Axe de coordination                           | En rapport avec l'analyse des besoins, quel aspect de l'amélioration de l'accueil a été principalement développé par l'action | Objectif prioritaire que l'action vise à réaliser | Commentaires libres                                                                                                 |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6  | Collaborer à l'écriture d'un descriptif de fonctions des accueillant-es                                      | Accompagnement du développement de la qualité | Qualité des services                                                                                                          | B7                                                | A construire                                                                                                        |
| 7  | Répertorier tâches, rôles, turn-over en AES                                                                  | Accompagnement du développement de la qualité | Qualité des services                                                                                                          | B7                                                | A construire                                                                                                        |
| 8  | Développer et instituer chronologiquement une communication sur les activités proposées en AES               | Mise en œuvre de la coordination              | Information des parents                                                                                                       | B8                                                | A définir (site ATL, communal, page ATL, groupe Messenger, ??)                                                      |
| 9  | Aider l'écriture des projets d'accueil et ROI des AES par l'organisation de réunions régulières du personnel | Accompagnement du développement de la qualité | Qualité des services                                                                                                          | B9                                                | A construire                                                                                                        |
| 10 | Aménager les locaux en fonction du projet d'accueil et du règlement d'ordre intérieur (ROI)                  | Accompagnement du développement de la qualité | Locaux                                                                                                                        | B7                                                | A construire                                                                                                        |
| 11 | Délocaliser les formations personnel AES                                                                     | Accompagnement du développement de la qualité | Formation du personnel                                                                                                        | B6                                                | Mis en place dès janvier, février 2022                                                                              |
| 12 | MUTUALISER le matériel entre AES et organiser une ludothèque                                                 | Accompagnement du développement de la qualité | Matériel                                                                                                                      | B5                                                | A construire, les 1ers achats en 2021 décembre mutualisés en janvier-février                                        |
| 13 | Participer activement aux réflexions d'aménagement des bâtiments occupés par l'ATL                           | Accompagnement du développement de la qualité | Locaux                                                                                                                        | B7                                                | 1er changement actif en novembre 2021 pour l'AES primaire communal<br>Analyse en cours pour AES maternelle communal |

| N° | Actions concrètes à réaliser                                                                                                                                 | Axe de coordination                                                                                                  | En rapport avec l'analyse des besoins, quel aspect de l'amélioration de l'accueil a été principalement développé par l'action | Objectif prioritaire que l'action vise à réaliser | Commentaires libres                              |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| 14 | Réaliser un folder de présentation ATL pour les nouveaux habitants                                                                                           | Mise en œuvre de la coordination                                                                                     | Information des parents                                                                                                       | A2                                                | A construire                                     |
| 15 | Définir les modalités de COLLABORATION pour diversifier les AES et PROMOUVOIR les opérateurs ATL locaux                                                      | Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune | Coordination et partenariat entre opérateurs                                                                                  | C10.1                                             | A construire                                     |
| 16 | Offrir des activités "nature", culturelles, sportives et récréatives en AES par le biais de collaboration avec des opérateurs d'accueil locaux               | Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune | Potentiel d'accueil (offre)                                                                                                   | B5                                                | A construire, 1er essai réalisé en 2021 novembre |
| 17 | Accompagner & construire des outils pour la sélection, le soutien, l'évaluation du personnel AES                                                             | Accompagnement du développement de la qualité                                                                        | Formation du personnel                                                                                                        | B7                                                | A construire                                     |
| 18 | Définir les modalités de COLLABORATION pour diversifier l'offre lors des congés scolaires et DIMINUER les doublons                                           | Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune | Coordination et partenariat entre opérateurs                                                                                  | C11.2                                             | A construire                                     |
| 19 | Ecrire les CRITERES de marché public qui vise la diversité de l'OFFRE du point de vue CONTENU, AGES, PRIX lors des congés scolaires et DIMINUER les doublons | Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune | Potentiel d'activité (catégorie)                                                                                              | C12.2                                             | A construire                                     |

| N° | Actions concrètes à réaliser                                                                                                                                | Axe de coordination                                                                                                  | En rapport avec l'analyse des besoins, quel aspect de l'amélioration de l'accueil a été principalement développé par l'action | Objectif prioritaire que l'action vise à réaliser | Commentaires libres                                                                        |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| 20 | Rédiger des outils facilitant une mutualisation des locaux (états des lieux, remise des clés, organisation de l'espace, sécurité, gestion des déchets, ...) | Accompagnement du développement de la qualité                                                                        | Locaux                                                                                                                        | C13.2                                             | En cours d'évaluation                                                                      |
| 21 | Acheter du MATERIEL pour l'AES périodiquement                                                                                                               | Accompagnement du développement de la qualité                                                                        | Matériel                                                                                                                      | B5                                                | A construire                                                                               |
| 22 | Créer des fiches de présentation-type pour opérateur                                                                                                        | Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune | Information des parents                                                                                                       | A4                                                | A construire                                                                               |
| 23 | Analyser le potentiel de Wanaschool                                                                                                                         | Mise en œuvre de la coordination                                                                                     | Information des parents                                                                                                       | A2                                                | A construire                                                                               |
| 24 | Analyser le potentiel de l'AES libre                                                                                                                        | Mise en œuvre de la coordination                                                                                     | Information des parents                                                                                                       | A2                                                | A construire                                                                               |
| 25 | Observer, comparer et tester ce qui existe ailleurs pour faciliter les inscriptions                                                                         | Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune | Qualité des services                                                                                                          | A3                                                | A construire                                                                               |
| 26 | Introduire les outils "carnet de bord" et plan de formation                                                                                                 | Accompagnement du développement de la qualité                                                                        | Formation du personnel                                                                                                        | B6                                                | A construire                                                                               |
| 27 | Animer des ateliers centrés sur la qualité                                                                                                                  | Accompagnement du développement de la qualité                                                                        | Qualité des services                                                                                                          | D14                                               | A construire ((se déclarer, Code de Qualité, projet d'accueil, normes d'encadrement, ...)) |

| N° | Actions concrètes à réaliser                                                                                                                                                           | Axe de coordination                                                                                                  | En rapport avec l'analyse des besoins, quel aspect de l'amélioration de l'accueil a été principalement développé par l'action | Objectif prioritaire que l'action vise à réaliser | Commentaires libres                                                          |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| 28 | Identifier des critères et moyens de communication clairs et communs entre les opérateurs d'accueil, le service ATL, le CPAS pour faciliter l'accessibilité de tous les enfants en ATL | Mise en œuvre de la coordination                                                                                     | Mobilité et accessibilité                                                                                                     | E15                                               | A construire                                                                 |
| 29 | Réfléchir la fonction d'accueillant-e "volant.e" en AES communal & libre                                                                                                               | Accompagnement du développement de la qualité                                                                        | Taux d'encadrement                                                                                                            | B7                                                | A construire                                                                 |
| 30 | Couvrir toutes les vacances scolaires avec une offre d'accueil                                                                                                                         | Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune | Potentiel d'accueil (offre)                                                                                                   | 11C2                                              | A construire à partir de 2022T4 suite aux changements des rythmes scolaires, |

Les actions du secteur ATL seront prochainement versées au sein Plan Stratégique Transversale (PST) sous forme d'écriture de fiche-actions qui détaillent

- N° de l'action au sein du Plan Stratégique Transversale (PST)
- Nom de l'action
- Identification du type de mission du coordinateur ATL
- Description de l'action et contenus
- Objectifs poursuivis par l'action
- Valeurs ajoutées
- Sources d'inspiration / documents nécessaires
- Coût / subventionnement possible
- Personne de contact
- Participants
- Rappel des contenus échangés en CCA
- Echancier.

## Note de minorité

Lors de l'élaboration du programme CLE en CCA <sup>74</sup>, aucun objectif n'a été ajouté à la liste proposée et priorisée en réunion. Seule, une priorité absolue a été notifiée pour la « **communication au sens large** » du terme.

La CCA a soulevé la nécessité d'adapter l'agenda ATL aux modifications d'agenda de l'enseignement à partir de 2022 pour les « petites vacances scolaires » d'automne et de carnaval ; ce qui était déjà inscrit au sein du plan d'actions.

Le Powerpoint « Dispositif du Décret ATL actualisé » a été transmis à tous les membres de la CCA par attachement de mail afin de répondre aux éventuelles interrogations. Aucune n'a été formulée.



**Le décret du 3 juillet 2003** relatif à

- la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre
- et au soutien de l'accueil extrascolaire (modifié par le décret du 26 mars 2009)

### Commission communale de l'accueil (CCA)



Une seule CCA par commune (sous-commissions possibles)

Rôle de la CCA:

- Lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination;
- Participation à l'élaboration de l'état des lieux;
- Participation à l'élaboration du Programme CLE.
- Définition, chaque année d'objectifs prioritaires
- Evaluation du plan d'action du coordinateur ATL
- Autres ...

Il n'y a donc pas de note de minorité au sens strict du terme émise par un membre de la CCA.

## Motif des refus

Le Conseil communal du 29 juin 2022 a validé les actions proposées dans le cadre du programme CLE 2022-2027. En effet, la composante n°1 de la Commission Communale de l'Accueil étant toujours bien représentée à chaque réunion, les conseillers connaissent l'évolution du secteur ATL et participent à celle-ci par le biais de la consultation lors des CCA. Il n'y a donc pas de motif de refus.

<sup>74</sup> Voir les procès-verbaux de la CCA du 12 mai 2022, 9 et 16 décembre 2021 et 9 septembre 2021.

## Remerciements

Comme énoncé dès la préface de ce travail, l'analyse a été largement nourrie par les échanges et mise en réseau des coordinations ATL grâce aux plateformes provinciales et communautaires des coordinations ATL ; que chaque intervenant en soit remercié.

La récolte des points de vue des partenaires Accueil Temps Libre n'aurait pu se réaliser, en cette période de pandémie de la Covid-19, sans l'appui technique du service TIC, pour la mise en ligne des questionnaires à destination des familles et des professionnels du secteur. Je tiens à remercier mes collègues Lauriane et Razek.

D'autres services communaux comme l'Enseignement, la Population ou encore l'asbl ASCCR m'ont communiqué de précieux renseignements. Merci à Pavlos pour sa relecture des chiffres à l'occasion de l'identification des moyens financiers investis dans le secteur ATL.

Le service Accueil Temps Libre tient à remercier les familles, les enfants et les professionnels consultés sur le territoire communal et plus particulièrement, l'Echevin de la Jeunesse, Michaël Dombret qui œuvre aux côtés de la coordination ATL depuis ses débuts avec une bienveillance et un travail de veille sur la qualité des services proposés.

## Annexes

Tableau de synthèse des opérateurs d'accueil dans le cadre du Décret ATL qui sollicitent un agrément et/ou une subvention

Partie annexe 1, Informations propres à chaque opérateur

L'extrascolaire communal

Fiche-type de l'opérateur d'accueil

Projet d'accueil

Règlement d'ordre intérieur

Tableau de formation

Reconnaissance / agrément / autorisation

L'extrascolaire libre

Fiche-type de l'opérateur d'accueil

Projet d'accueil

Règlement d'ordre intérieur

Tableau de formation

Reconnaissance / agrément / autorisation

Partie annexe 2, Informations relatives à l'élaboration du programme CLE

Contenus de l'état des lieux (document Ethnic)

Informations brutes sur la commune (annexe 2)

Informations brutes sur la coordination ATL (annexe 2)

Informations brutes sur l'extrascolaire (annexe 2)

Liste des associations ATL

Contenus de l'analyse des besoins

Présentation des résultats de l'analyse des besoins ainsi que des questionnaires

Avis et besoins des enfants  
Avis et besoins des parents  
Avis et besoins des professionnels

Procès-verbaux de la CCA ayant participé à  
l'élaboration du programme CLE

2021.09.09 PV CCA & annexes – choix et méthodologie pour  
l'état des lieux et de l'analyse des besoins

2021.12.09 et 16 PV CCA & annexes – présentation des  
résultats de l'état des lieux et analyse des besoins

2022.05.12 PV CCA & annexes – priorisation des actions du  
CLE

Extrait de délibération du Conseil communal  
approuvant le programme CLE

## COMMUNE DE RAMILLIES

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL

## SEANCE DU

**PROJET DE DELIBERATION**

**Objet : Accueil Temps Libre - Programme de Coordination Locale pour l'Enfance 2020-2025  
(en abrégé "CLE") - Approbation**

*Le Collège,*

Considérant la proposition de résolution suivante à présenter au Conseil communal :

« Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu le Décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire modifié par le Décret du 26 mars 2009 ;

Vu l'Arrêté du 3 décembre 2003 du Gouvernement de la Communauté française fixant les modalités d'application du Décret du 3 juillet 2003 susmentionné ;

Vu la convention ONE - Commune de Ramillies du 16 décembre 2020 fixant les missions de la coordination ATL ;

Considérant le courriel de l'ONE en date du ..... de Mme Sophie Rochez....., référente agrément AES accordant une prolongation du délai de la transmission du programme CLE au 30 juin 2022 en raison des difficultés de rencontre générées par la crise sanitaire de la Covid-19 ;

Considérant les résultats de l'état des lieux et de l'analyse des besoins dans le domaine de l'Accueil Temps Libre et des propositions d'actions à mener à ces fins ;

Considérant les procès-verbaux des réunions de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) qui se sont tenues les 9 et 16 décembre 2021 et le 12 mai 2022 ;

Sur proposition du Collège communal ;

A l'unanimité

**ARRÊTE**

Article unique - le programme de coordination locale pour l'enfance (en abrégé, CLE) 2020-2025 proposé par la Commission communale de l'Accueil (en abrégé, CCA) pour le secteur Accueil Temps Libre (en abrégé ATL).

A l'unanimité ;

**DÉCIDE**

Article unique - de porter le point à l'ordre du jour du prochain Conseil communal.



## Annexe

### Partie 1, Informations propres à chaque opérateur d'accueil

Programme de Coordination Locale pour l'Enfance  
du secteur Accueil Temps Libre ramillois  
2022-2027

Echevin : Monsieur Michaël DOMBRET

Coordinatrice ATL : Madame Anne-Françoise LHONNAY



## Annexe

### Partie 2, Informations relatives à l'élaboration du programme CLE

**Programme de Coordination Locale pour l'Enfance  
du secteur Accueil Temps Libre ramillois  
2022-2027**

**Echevin : Monsieur Michaël DOMBRET**

**Coordinatrice ATL : Madame Anne-Françoise LHONNAY**